



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPET EXTERNE, CAFEP ET TROISIÈME CONCOURS**

**Section : Économie et gestion**

**Option : MARKETING**

**Session : 2024**

Rapport de jury présenté par : Miriam BENAC, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, présidente du jury.

## Sommaire

I Bilan des concours	page 3
II Épreuves d'admissibilité	
II.1 Composition de l'épreuve écrite disciplinaire	page 6
II.1.1 Rappel de la définition et du programme de l'épreuve	page 6
II.1.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2024	page 7
II.1.3 Compétences évaluées dans l'épreuve disciplinaire	page 9
II.1.4 Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire	page 9
II.1.5 Les questions juridiques	page 12
II.1.6 Les questions économiques	page 15
II.1.7 Les questions de management	page 20
II.1.8 Repères bibliographiques pour les connaissances fondamentales	page 24
II.2 Composition de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée	page 27
II.2.1 Rappel de la définition et du programme de l'épreuve	page 27
II.2.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve disciplinaire appliquée 2023	page 27
II.2.3 Présentation du sujet	page 29
II.2.4 Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire appliquée	page 37
III Épreuves d'admission	
III.1. L'épreuve d'entretien	page 39
III.1.1. Rappel de la définition de l'entretien et de son déroulement	page 39
III.1.2. Éléments statistiques portant sur la session 2024	page 41
III.1.2. Analyse des prestations des candidats concernant l'entretien	page 43
III.1.3. Conseils des membres du jury concernant l'entretien	page 44
III.2. L'épreuve de leçon	
III.2.1. Programme de l'épreuve de leçon	page 49
III.2.2. Éléments statistiques portant sur la session 2023	page 49
III.2.3. Modalités d'évaluation	page 51
III.2.4. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve de leçon	page 52
III.2.5. Repères bibliographiques pour la didactisation et la pédagogie	page 60

## ANNEXES

Annexe Exemple de sujet de la session 2024 pour l'épreuve d'entretien	page 62
---	---------

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Capet externe

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Nombre de postes offerts</b>	60	72	72	74	61	81	90	90	96	96	96
<b>Candidats inscrits</b>	1270	1410	1378	1520	1577	1463	1223	1156	890	862	903
<b>Candidats présents</b>	514	642	612	641	681	642	567	539	316	344	375
<b>Taux de présence</b>	40,5 %	45,5 %	44,4 %	42,6 %	43,2 %	43,8 %	45,4 %	44,7 %	30 %	39,8 %	42%
<b>Candidats admissibles</b>	141	190	171	192	154	185	203	199	195	204	211
<b>Moyenne des candidats admissibles</b>	10,27	9,98	10,71	10,87	10,73	10,77	9,98	9,65	9,90	10,13	9,95
<b>Seuil du dernier admissible</b>	8,75	8,5	9	9	9,4	8,67	8	7,75	6,75	7	7
<b>Candidats admis sur liste principale (LP)</b>	55	72	72	74	61	81	90	90	96	96	96
<b>Candidats présents</b>	123	184	154	158	140	171	193	184	182	187	192
<b>Taux de présence</b>	87,2 %	97 %	90 %	82 %	91 %	92 %	95 %	92%	93,3 %	92 %	91%
<b>Moyenne des candidats admis sur LP</b>	12,69	13,37	13,09	13,45	13,05	13,12	13,97	12,55	12,97	13,05	12,87
<b>Seuil du dernier candidat admis sur LP</b>	10,42	11,17	11,00	10,89	10,7	11,08	10,67	10,17	10,24	10,58	10,3
<b>Candidats inscrits sur liste complémentaire</b>	11	28	20	8	-	-	-	-	-	-	-
<b>Moyenne du dernier inscrit sur LC</b>	9,75	10	9,75	10,58	-	-	-	-	-	-	-

## Cafep

	2014	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Nombre de postes offerts</b>	15	8	13	9	8	9	8	14	15	<b>18</b>
<b>Candidats inscrits</b>	233	312	346	386	319	348	270	190	249	<b>240</b>
<b>Candidats présents</b>	99	156	151	148	124	156	121	73	100	<b>102</b>
<b>Taux de présence</b>	42,5 %	50 %	48 %	38,3 %	38,9 %	44,83%	44,81%	38,42%	40,2 %	<b>43%</b>
<b>Candidats admissibles</b>	33	21	30	22	20	20	17	31	35	<b>37</b>
<b>Moyenne des candidats admissibles</b>	10,36	11,86	11,85	12,5	11,98	11,41	11,85	10,90	11,94	<b>11,95</b>
<b>Seuil du dernier admissible</b>	8,5	10,75	9,91	11,04	10,33	10,50	9,75	8,50	9,5	<b>9,5</b>
<b>Candidats admis sur liste principale (LP)</b>	15	8	13	9	8	9	8	14	15	<b>18</b>
<b>Candidats présents</b>	29	20	25	21	18	19	15	29	31	<b>35</b>
<b>Taux de présence</b>	87,8 %	95 %	93 %	95 %	90 %	95 %	88 %	93,55	88,6 %	<b>95%</b>
<b>Moyenne des candidats admis sur LP</b>	13,81	13,93	14,68	15,23	14,19	14,00	15,12	15,25	15,59	<b>14,28</b>
<b>Seuil du dernier candidat admis sur LP</b>	11,83	13,17	13,06	13,70	13,28	12,20	13,00	12,12	12,83	<b>12,17</b>

### 3ème Concours

	2021	2022	2023	2024
<b>Nombre de postes offerts</b>	5	5	5	5
<b>Candidats inscrits</b>	357	244	291	<b>311</b>
<b>Candidats présents</b>	101	73	79	<b>81</b>
<b>Taux de présence</b>	28,29 %	29,92 %	27 %	<b>26%</b>
<b>Candidats admissibles</b>	11	11	15	<b>22</b>
<b>Moyenne des candidats admissibles</b>	9,07	13,64	12,03	<b>11,93</b>
<b>Seuil du dernier admissible</b>	8,5	12	10	<b>10</b>
<b>Candidats admis sur liste principale (LP)</b>	4	5	5	<b>5</b>
<b>Candidats présents</b>	10	9	14	<b>21</b>
<b>Taux de présence</b>	90 %	81,8 %	93 %	<b>95%</b>
<b>Moyenne des candidats admis sur LP</b>	12,69	13,82	16,93	<b>13,7</b>
<b>Seuil du dernier candidat admis sur LP</b>	11,75	12,25	12,67	<b>12,58</b>

## **II.1 Composition de l'épreuve écrite disciplinaire**

### *II.1.1. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve*

L'épreuve porte sur le droit, l'économie et le management. Elle comporte deux parties : la première consiste à répondre à une série de questions dans le domaine juridique d'une part, et dans le domaine économique d'autre part ; la seconde consiste à répondre à une question de management.

La durée de l'épreuve est de 5 heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le sujet de cette épreuve est commun à cinq options du CAPET d'économie et gestion :

- communication, organisation et gestion des ressources humaines ;
- comptabilité et finance ;
- marketing ;
- informatique et systèmes d'information ;
- gestion des activités touristiques.

Le programme de l'épreuve disciplinaire comporte des éléments communs à toutes les options du concours. Ce programme comprend deux parties : l'une en relation avec les programmes des disciplines correspondantes enseignées dans la série STMG ainsi que les questions, compétences et savoirs associés du programme de CEJM commun à plusieurs spécialités du BTS (programmes en vigueur le 1er janvier de l'année du concours), l'autre précisant l'étude des thèmes complémentaires. Ainsi, sur le fond disciplinaire, le programme de l'épreuve de synthèse repose sur les contenus des programmes :

- de l'enseignement de spécialité Droit & économie des classes de première et terminale STMG ;
- de l'enseignement de spécialité Management de la classe de première STMG ;
- de l'enseignement de CEJM des classes de BTS première et seconde année.

### **Précisions à propos du programme de l'épreuve écrite disciplinaire**

Les contenus des programmes de première et terminale STMG et de CEJM de BTS doivent être traités à un niveau master. À cette base, s'ajoutent les thèmes précisés ci-dessous.

#### **A) Droit - Thématiques complémentaires traitées au niveau master**

- Les régimes juridiques de l'activité professionnelle.
- Les statuts juridiques des organisations marchandes et non marchandes.
- L'adaptation de la relation de travail par la négociation.
- Le droit de l'immatériel.
- Le droit de l'entreprise en difficulté.

#### **B) Économie - Thématiques complémentaires traitées au niveau master**

- La dynamique de la croissance économique et le développement.
- La politique économique dans un cadre européen.
- La globalisation financière.
- La régulation de l'économie mondiale.

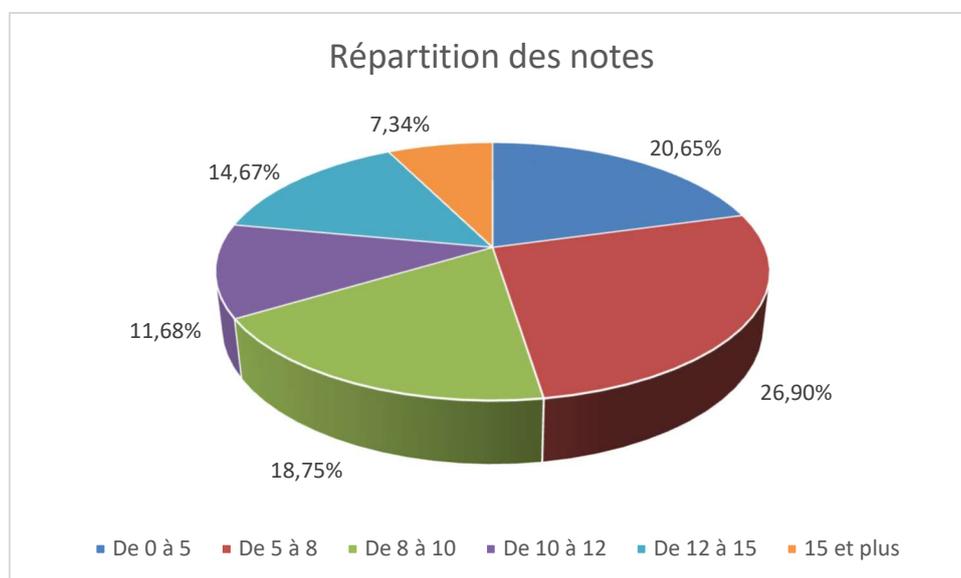
#### **C) Management - Thématiques complémentaires traitées au niveau master**

- L'entrepreneuriat et le management.
- La gestion des ressources humaines.
- Les structures et les modes de coordination.
- La gestion des ressources technologiques et des connaissances.

## II.1.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2024

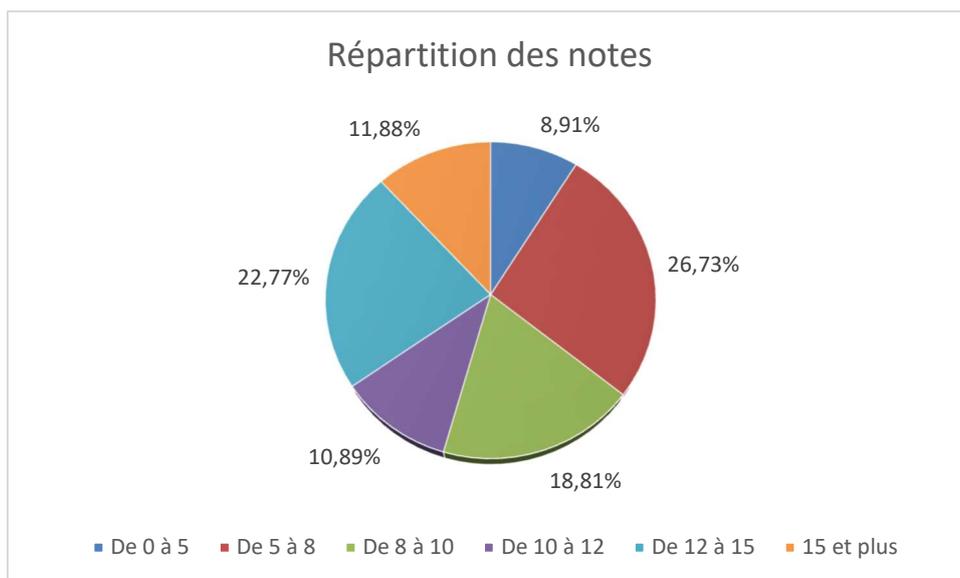
### Concernant le Capet

Nombre total de copies	373
Nombre de copies égales ou supérieures à 10	124
Note minimale	0,5/20
Note moyenne	08,3/20
Note maximale	18/20
Écart type	3,80



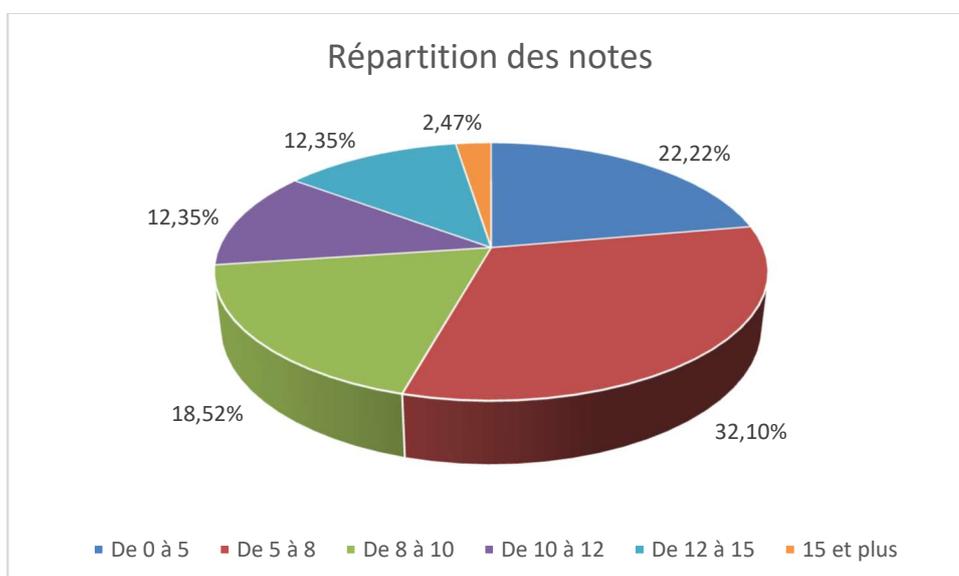
### Concernant le Cafep

Nombre total de copies	101
Nombre de copies égales ou supérieures à 10	46
Note minimale	02/20
Note moyenne	09,63/20
Note maximale	19/20
Écart type	3,97



Répartition des notes pour le 3<sup>ème</sup> concours :

Nombre total de copies	81
Nombre de copies égales ou supérieures à 10	22
Note minimale	02
Note moyenne	07,59
Note maximale	16,5
Écart type	3,26



### II.1.3 Compétences évaluées dans l'épreuve disciplinaire

Le sujet de l'épreuve disciplinaire amène le candidat à démontrer les compétences suivantes :

- maîtrise des savoirs disciplinaires (notamment maîtrise du lexique du champ scientifique)
- capacité à analyser (rôle des documents)
- capacité à identifier et mesurer les enjeux de la question posée
- capacité à argumenter
- capacité à structurer son propos
- maîtrise de l'expression écrite (respect de la norme linguistique, rédaction avec une syntaxe claire).

La structure du sujet (succession de questions en droit, en économie et en management sans lien conceptuel entre elles, ni référence à une organisation concrète) permet de diversifier les thématiques abordées. L'objectif explicite est de vérifier l'acquisition de connaissances diverses variées aussi bien en droit, en économie qu'en management par les candidats au CAPET externe Économie & gestion.

Les auteurs du sujet de la session 2024, 3<sup>ème</sup> session de la nouvelle épreuve disciplinaire d'admissibilité au CAPET Économie & gestion, ont centré les thématiques abordées sur des éléments très classiques des programmes de STMG et de BTS.

Aussi, les nouveaux enseignants recrutés doivent absolument maîtriser les concepts essentiels à l'enseignement en droit, en économie et en management.

### II.1.4. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire

L'épreuve se compose de deux parties - quatre consignes dans le domaine juridique et dans le domaine économique, et une question problématisée dans le domaine du management - qui vont faire l'objet de commentaires différenciés. Il est cependant utile de donner les conseils généraux suivants aux candidats afin qu'ils soient prêts à aborder cette épreuve dans les meilleures conditions.

#### Constats globaux de l'épreuve :

- Aspects positifs, valorisés par le jury :

#### **Sur le fond**

- Globalement le traitement de toutes les parties est réalisé.
- Les candidats avec des connaissances solides ont une bonne compréhension des questions.
- Les copies font référence à des auteurs avec pertinence.
- Les bonnes copies sont celles qui allient la référence aux notions, aux auteurs et donnent des exemples concrets.

- Les bons candidats sont capables de mettre en œuvre les différents types d'argumentation attendus : juridique, managériale et économique.

#### **Sur la forme**

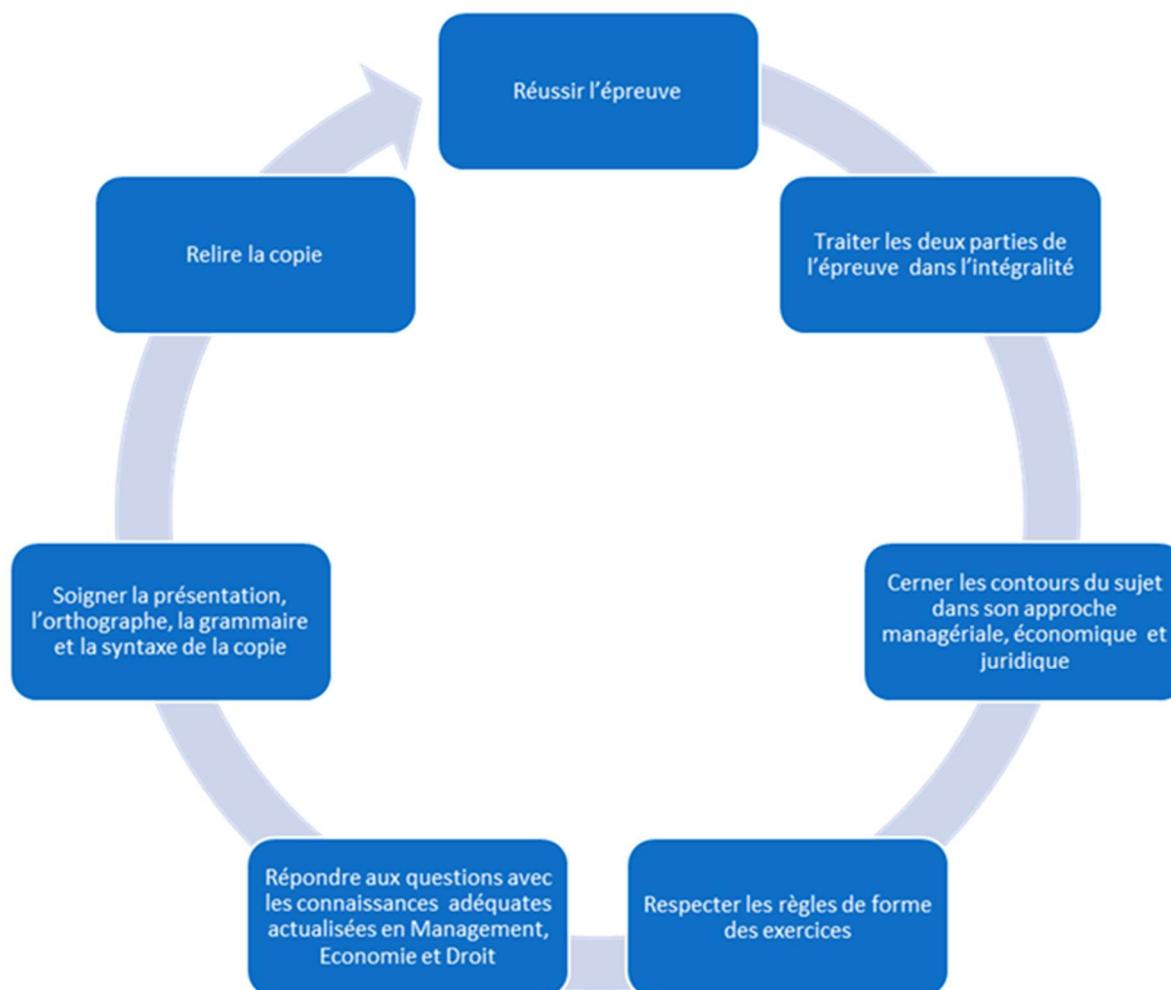
- La majorité des candidats semblent préparés à l'épreuve.
  - Des efforts quant à la clarté, la structuration et la présentation des copies.
  - De nombreuses copies présentent une syntaxe correcte et une orthographe conformes aux exigences du concours.
  - Quelques copies sont très bien écrites, tant au niveau de la syntaxe, de l'orthographe que du style.
- Les copies pénalisées par le jury l'ont été pour les raisons suivantes :

#### **Sur le fond**

- Au niveau des connaissances :
- Le niveau globalement insuffisant de connaissances attendu des concepts et mécanismes économiques, juridiques et managériaux pouvant se traduire par :
  - Le manque de compréhension des consignes.
  - Des définitions souvent absentes, très maladroites ou erronées.
  - Des questions non traitées, traitées de manière superficielle et/ou hors sujet.
  - Un catalogue de connaissances parfois sans lien avec la consigne, ce qui montre une incompréhension de cette dernière.
  - Les développements très courts, avec très peu d'auteurs mobilisés.
  - Du verbiage ou des passages hors sujet.
- Peu d'efforts quant à la reformulation de la problématique.
- Des erreurs et contre-sens inacceptables pour un candidat au CAPET
- Une réflexion et une prise de recul insuffisantes.
  - Au niveau méthodologique :
- Le manque de rigueur dans les méthodes et les compétences attendues, telles que le raisonnement juridique, l'argumentation en management et en économie.
- Des paraphrases de document.

#### **Sur la forme**

- La présence de fautes d'orthographe.
- Des maladresses d'expression et de syntaxe.
- Un manque de structure des réponses.
- L'absence de la numérotation ou des questions traitées.
- Le manque de soin : ratures, impression d'un brouillon, lisibilité de l'écriture insuffisante.
- Le style d'écriture inadapté aux exigences, loin du style universitaire attendu, oscillant entre un ton journalistique et presque enfantin. Un style universitaire est attendu.
- La prise de positions qui ne respectent pas la neutralité attendue du professeur.



### Conseils aux candidats

Il est indispensable d'acquérir des connaissances rigoureuses pour éviter les propos généraux ne prenant pas en compte les spécificités de l'épreuve ; leur mise à jour est également un prérequis incontournable.

Les candidats doivent connaître parfaitement le programme de première et terminale STMG. Pour ceux qui ne disposeraient pas des fondamentaux notionnels dans les toutes les disciplines ciblées, ils peuvent commencer leur préparation au concours en étudiant des manuels de BTS pour créer les bases, puis poursuivre avec des manuels de DCG ou d'autres manuels universitaires. Il est recommandé aux candidats de ne faire l'impasse sur aucune des trois disciplines (droit, économie, management), la polyvalence étant indispensable.

Il est demandé aux candidats d'apprendre à étayer leurs propos par des références jurisprudentielles, des théories représentatives et des illustrations cohérentes. Il s'agit de pratiquer la veille informationnelle et de suivre l'actualité pour compléter une bonne préparation à l'épreuve dans les trois disciplines et ainsi enrichir ou illustrer les connaissances des candidats.

Outre les connaissances, les candidats doivent maîtriser les méthodologies d'argumentation des trois disciplines – droit, économie, management. Le jury invite les candidats à s'entraîner aux méthodes d'analyse de documents juridiques (décisions de justice, extraits de code...) et économiques (graphiques, tableaux statistiques...) et à travailler l'exercice de l'argumentation, en commençant par une analyse rigoureuse des termes et des enjeux du sujet.

Les verbiages ou hors sujet renvoient à un manque de maîtrise des attendus et font perdre un temps précieux au candidat. Il est conseillé de veiller à définir clairement les termes et mobiliser les bons concepts.

Le jury rappelle aux candidats qu'en tant que futur professeur, le principe de neutralité doit être respecté.

Un travail personnel important est donc exigé et doit être organisé. Il convient de l'inscrire dans la durée afin de permettre une bonne acquisition des connaissances et un recul par rapport aux connaissances et leur utilisation rationnelle et pertinente tout au long de l'épreuve. Un rythme régulier de travail est évidemment conseillé.

La qualité de l'expression écrite du candidat est primordiale : des propos rendus incompréhensibles par une maîtrise insuffisante de la langue ou par une calligraphie illisible ne permettent pas au jury d'évaluer correctement la qualité des connaissances et des raisonnements. Il est attendu que les candidats produisent des phrases complètes, sans fautes d'orthographe et rédigées dans un style universitaire. La présentation de la copie doit être soignée et l'écriture ne doit pas être négligée : le jour de l'épreuve le candidat doit prendre le temps de relire sa copie afin de repérer et corriger le maximum d'erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales.

### *II.1.5. Les questions juridiques*

Le sujet est composé de deux questions de droit totalement indépendantes l'une de l'autre :

- La première question prend la forme d'une question de connaissances. Elle ne s'appuie sur aucun document et permet de tester les savoirs du candidat. Cette première question mène à un exposé de connaissances. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 30 minutes.
- La seconde question a pour objectif de vérifier les compétences de compréhension de la documentation juridique et les compétences méthodologiques que l'enseignant doit transmettre aux élèves / étudiants. Cette question s'appuie sur un document qui peut être une décision de justice, un contrat ou des articles de textes législatifs ou réglementaires. La finalité de cette seconde question est d'évaluer la maîtrise des méthodes usuelles d'analyse de la documentation juridique. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 1 heure.

#### Constats quant à la partie juridique :

Le jury identifie deux cas de figure distincts :

- Les copies valorisées reposent sur :
  - Une présentation claire, structurée et aérée des copies.
  - Une méthodologie logique et structurée pour l'analyse des documents juridiques (supposant une lecture attentive des éléments de la décision de justice).
  - Le respect des étapes du raisonnement juridique qui facilite la lecture.
  - Un effort porté de la part du candidat sur la maîtrise d'un langage courant voire soutenu.
  - Une maîtrise exemplaire du vocabulaire juridique, avec une définition et une utilisation rigoureuse de tous les termes clés.
  - Des critères supplémentaires offrant une caractérisation extrêmement détaillée de certains ou de l'ensemble des critères, incluant également une analyse approfondie des tensions entre les libertés individuelles et le pouvoir de direction.
  - Une très bonne compréhension des éléments clés de la décision, avec une réflexion du candidat allant au-delà des attendus
  - Un problème de droit identifié et bien formulé
  - Une argumentation rigoureuse et convaincante, qui s'appuie en outre sur des connaissances personnelles ou de la jurisprudence.
  - Une prise de recul notamment sur les enjeux et les concepts implicites à questionner.

Quand le candidat fait montre d'éléments positifs comme la maîtrise de la méthodologie juridique (analyse d'un arrêt, raisonnement juridique) et la capacité à répondre à la consigne, sa copie est grandement valorisée.

- Les copies pénalisées présentent souvent :
  - Une structure inexistante corrélée à un manque de connaissances.
  - L'emploi d'un langage familier ainsi qu'une orthographe et une syntaxe souvent approximatives.
  - Des défaillances sur les connaissances : absence de définition d'une société commerciale, absence de classification entre sociétés de capitaux, personnes et hybrides. Peu de critères cités.
  - Un vocabulaire mobilisé qui n'est pas juridique.
  - Une limitation à la recopie de certains passages de l'arrêt sans présenter de logique par rapport au cas. L'absence d'identification des éléments clés de l'arrêt.
  - Une exploitation erronée de la jurisprudence.
  - L'incompréhension du statut l'arrêt dans le sujet qui n'était pas à étudier en tant que tel mais qui servait à la résolution du cas pratique : en a résulté une analyse d'arrêt (avec parfois en brève conclusion la réponse à la question qui était posée sur le cas pratique).
  - Une prise d'appui insuffisante de la partie juridique sur des règles de droit, des annexes mal exploitées.
  - Un manque de maîtrise de méthodologie du raisonnement juridique.

### Conseils aux candidats

Il est essentiel de maîtriser les méthodes spécifiques à l'enseignement juridique, telles que la lecture et l'analyse de décisions de justice, de contrats ou d'articles doctrinaux. Cela implique, par exemple, l'étude approfondie de textes juridiques, y compris les arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne, de la Cour d'appel et de la Cour de cassation, afin d'améliorer la compréhension des textes réglementaires et législatifs. Il est important de savoir identifier les arguments des parties, la règle de droit pertinente et d'utiliser le vocabulaire juridique adéquat, comme les termes "cassation", "annulation" ou "rejet" utilisés par la Cour de cassation, pour en déduire les conclusions et leurs implications. Le jury attend des candidats qu'ils soient capables non seulement de mobiliser des raisonnements et méthodologies juridiques, mais aussi de traiter et d'analyser efficacement des documents juridiques, identifiant clairement les problématiques légales. La documentation juridique doit être analysée de telle sorte à en faire ressortir les fondements juridiques. L'entraînement à l'argumentation juridique est essentiel pour atteindre un niveau de compétence adéquat.

Il est conseillé de se plonger dans le détail des programmes de droit pour maîtriser pleinement le vocabulaire juridique et les concepts fondamentaux, en utilisant des manuels scolaires de type DCG et des revues spécialisées. Ces compétences sont spécifiquement évaluées dans les copies.

En droit, il ne faut pas négliger l'importance de la jurisprudence et des positions doctrinales dans la présentation des concepts juridiques, car la règle de droit ne se limite pas à un corpus législatif ou réglementaire. Il est bénéfique pour les candidats de s'appuyer sur la jurisprudence, de savoir l'exploiter lorsqu'elle est mentionnée dans une décision et de savoir la citer pour structurer un raisonnement juridique.

Enfin, il est attendu des candidats qu'ils approfondissent leurs connaissances avec des manuels universitaires et qu'ils établissent une veille juridique, comme décrit dans la section « Ressources mobilisables en droit » du rapport

### Éléments attendus sur le fond :

*Les éléments présentés ci-après, ne constituent pas des exemples de réponses « modèles ». Il s'agit simplement d'indications d'éléments essentiels à la bonne formulation des réponses attendues.*

### **Question 1 : Présenter les principaux critères qui président au choix de la forme juridique d'une société commerciale.**

Compétence évaluée : Maîtriser les savoirs disciplinaires.

Il était attendu de la part des candidats l'utilisation du vocabulaire juridique approprié et la définition des termes clés du sujet.

Il est essentiel de distinguer entreprise individuelle/société commerciale et société civile/société commerciale.

**Société commerciale** : personne morale qui exerce des actes de commerce et en fait sa profession habituelle. Son objet social est de nature commerciale.

- Le choix de la **forme juridique** (ou statut juridique) figure parmi les étapes obligatoires à réaliser lors de la création d'une entreprise. Il s'agit de son cadre légal : les règles applicables régissant l'activité de l'entreprise dépendent de ce statut.
- Il existe différentes formes juridiques possibles de sociétés commerciales :
  - Les **sociétés de capitaux**, qui sont constituées en considération des capitaux apportés et non des personnes ("actionnaires") : Société anonyme (SA), Société par actions simplifiée (SAS) / Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU), et Société en commandite par actions (SCA) ;
  - Les **sociétés de personnes**, qui présentent un très fort intuitu personae ("associés") : Société en nom collectif (SNC) ;
  - Les **sociétés hybrides/mixtes**, qui présentent à la fois les caractéristiques des sociétés de personnes et de capitaux ("associés") : Société à responsabilité limitée (SARL) / Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), et Société en commandite simple (SCS).

Le candidat doit présenter les critères qui président au choix de la forme juridique d'une société commerciale et proposer quelques illustrations concrètes. Par exemple :

- **Nombre d'associés** : ils correspondent au nombre de personnes désirant s'associer (ex : s'il est seul, l'entrepreneur qui crée une société commerciale devra opter pour une société unipersonnelle - EURL/SASU) ;
- **Apports financiers** : la plupart des sociétés peuvent être créées avec un apport de 1 €, mais il faut par exemple 37 000 € pour créer une SA.
- **Responsabilité des associés** : c'est un critère déterminant car la responsabilité des associés sur leur patrimoine sera plus ou moins étendue en cas de difficulté financière de la société (ex : dans les sociétés de capitaux (SA et SAS) ou hybrides (SARL), la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports initiaux, alors que dans une société de personnes, chaque associé est solidairement et indéfiniment responsable avec la société).
- **Règles de fonctionnement** : selon la structure juridique, les règles de fonctionnement (organes de direction, tenue des AG, cession d'actions...) sont plus ou moins contraignantes. La SAS est globalement la forme offrant le plus de souplesse.
- **Régime fiscal** : selon le type de structure, la société sera soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) ou les bénéfices seront imposés dans les mains des associés à l'impôt sur le revenu (IR).
- **Régime social du dirigeant** : selon la structure choisie, le dirigeant pourra soit avoir le statut social "d'assimilé salarié" (SA, SAS...), soit de "travailleur indépendant non-salarié" (TNS). Cela aura des conséquences sur sa couverture sociale, en contrepartie de cotisations plus élevées.

**Question 2 : Évaluer, à l'aide d'un raisonnement juridique prenant appui sur l'annexe D1, la pertinence de la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire contre M. Z.**

*Compétences évaluées : maîtriser les savoirs disciplinaires ; analyser une documentation juridique ; mobiliser le raisonnement et les méthodologies juridiques.*

- L'argumentation juridique doit s'appuyer sur la **mobilisation de notions clés** pour résoudre le cas :
  - Mise en tension des notions de libertés individuelles et de pouvoir de direction de l'employeur.
  - Notions de nature de la tâche à accomplir, d'exigence professionnelle (raisons objectives telles que l'hygiène, la sécurité, l'image de l'entreprise), proportionnalité par rapport au but recherché.
  - Mise en balance discrimination interdite et différence de traitement autorisée (critères objectifs).
- Le candidat identifie et formule le **problème de droit** posé par la situation par une question d'ordre général et impersonnel. Voici quelques exemples : Le fait pour un employeur de restreindre la liberté de ses salariés de

sexe masculin dans leur apparence peut-il répondre à une exigence professionnelle véritable et déterminante ? L'interdiction faite à un salarié de sexe masculin de porter du vernis à ongles répond-elle à une exigence professionnelle véritable et déterminante justifiant une différence de traitement ? L'interdiction faite à un salarié de sexe masculin de porter du vernis à ongles constitue-t-elle une discrimination fondement d'une procédure disciplinaire ?

- Le candidat doit d'abord repérer le fondement légal et jurisprudentiel de l'arrêt de la Cour de cassation, qui lui servira de base pour son **argumentation juridique** (sa "majeure") :
  - Combinaison des articles L1121-1 (droits et libertés individuels VS restrictions justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché), L1132-1 et L1133-1 du code du travail (sur la discrimination : interdiction et autorisations fondées sur une exigence professionnelle) : les différences de traitement en raison du sexe doivent être justifiées par la nature de la tâche à accomplir, répondre à une exigence professionnelle véritable et déterminante et être proportionnées au but recherché.
  - Arrêt de la CJUE Micropole Univers du 14 mars 2017 : la notion « d'exigence professionnelle véritable et déterminante » renvoie à une exigence objectivement dictée par la nature ou les conditions d'exercice de l'activité professionnelle en cause.
- Le candidat démontre ensuite qu'il a compris **les principaux apports de la décision utiles pour résoudre le cas** (cela ressortira dans la "mineure" de son argumentation) :
  - L'interdiction faite à un salarié de porter une coiffure, pourtant autorisée pour le personnel féminin, caractérise une discrimination fondée sur l'apparence physique en lien avec le genre, ce qui ne constitue pas une exigence professionnelle.
  - La perception sociale de l'apparence physique des genres masculin et féminin ne peut constituer une exigence professionnelle véritable et déterminante justifiant une différence de traitement. ⇒ Démonstration d'une analogie coiffure/ vernis à ongles.
- Le candidat **argumente quant à la résolution du cas** (sa « mineure ») en mettant en lien les éléments de droit et la situation juridique :
  - Le RI impose une « tenue correcte » sans justification fondée sur un éventuel motif d'hygiène ou de sécurité. Il s'agit donc de tenue habituellement admise pour la protection de l'image d'une entreprise. Or le port du vernis à ongles noir ne semble a priori pas aller à l'encontre d'une tenue correcte (c'est un maquillage/accessoire commun et non excentrique).
  - Il semblerait donc que ce soit le fait que ce vernis soit porté par un homme qui pose problème à l'employeur. Or, par combinaison des articles L1121-1, L1132-1 et L1133-1 du Code du travail, l'arrêt de la Cour de cassation Air France du 23 novembre 2022 énonce que les différences de traitement en raison du sexe doivent être justifiées par la nature de la tâche à accomplir, répondre à une exigence professionnelle véritable et déterminante et être proportionnées au but recherché.  
Selon la Cour de cassation, l'application de cette règle conduit à écarter la justification de l'employeur tirée d'une simple exigence de protection de l'image de marque de l'entreprise. Il faut une exigence professionnelle véritable et déterminante, et non une simple "perception sociale de l'apparence physique des genres féminins et masculins" (stéréotypes sociaux) pour justifier une différence de traitement (sinon discrimination interdite).  
Par conséquent, l'interdiction faite au salarié de porter du vernis à ongles noir, pourtant très probablement autorisé pour le personnel féminin, caractérise une discrimination directement fondée sur l'apparence physique en lien avec le sexe.  
Solution : Donc la procédure disciplinaire engagée à l'encontre du salarié n'est pas justifiée.

### *II.1.6. Les questions économiques*

La série de questions économiques est indépendante des questions juridiques. Le sujet est composé de deux questions d'économie également totalement indépendantes l'une de l'autre :

- Le premier travail prend la forme d'une question de connaissances. Elle ne s'appuie sur aucun document et permet de tester les savoirs disciplinaires du candidat. Cette première question mène à un exposé de connaissances. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 30 minutes.
- Le second travail a pour objectif de vérifier les compétences de compréhension de la documentation économique ainsi que les compétences méthodologiques que l'enseignant doit transmettre aux élèves/étudiants. Ces questions s'appuient sur un document économique (tableau de données ou graphique, à l'exclusion de textes). La finalité de ces questions est d'évaluer la capacité d'analyse de documents économiques chiffrés. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 1 heure.

#### Constats quant à la partie économique :

Le jury identifie deux cas de figure distincts :

- Les copies valorisées reposent sur :
  - La définition de tous les termes attendus avec rigueur et précision.
  - La mobilisation d'un vocabulaire économique riche et adapté.
  - La bonne identification des enjeux du sujet par le candidat qui se montre capable d'élargir le raisonnement.
  - Une mobilisation de concepts et de mécanismes économiques plus complexes liés aux thématiques proposées par le candidat qui démontre ce faisant, des qualités de raisonnement subtil, une construction fluide appuyée par des illustrations pertinentes (données quantitatives, exemples contextualisés, comparaisons internationales...).
  - Des références théoriques pertinentes ainsi que des références complémentaires explicitées et justifiées.
  - Des propositions d'analyses fines et des comparaisons de période d'analyse cohérence.
  - Une prise de recul notamment sur les enjeux et les concepts implicites à questionner.

Sur la forme, le jury observe que la majorité des candidats réalisent un essai ou un effort de structuration de leurs réponses. Les meilleures copies sont celles qui présentent une vraie structure permettant une fluidité de lecture avec un plan annoncé, suivi et respecté jusqu'au bout. Le jury apprécie les cheminements clairs, qui répondent à une problématique et correspondent au plan annoncé.

- Les copies pénalisées présentent :
  - Une incompréhension de la notion d'enjeu pour la question 1 en économie.
  - Un manque d'explication des mécanismes économiques avancés.
  - Peu ou pas d'auteur mobilisé, voire pas de mécanisme économique proposé.
  - Beaucoup de confusions concernant les notions de PIB et de consommation finale
  - Une analyse souvent descriptive des éléments graphiques sans approfondissement ni prise de recul suffisante.
  - Une absence de neutralité mettant en avant une prise de partie politique ou idéologique en contradiction avec le respect attendu du principe de neutralité du professeur.

#### **Conseils aux candidats**

Le jury rappelle aux candidats qu'il est indispensable de maîtriser les concepts et contenus économiques abordés dans les programmes et référentiels (STMG, BTS tertiaires au minimum et DGC pour les approfondissements) pour pouvoir élaborer une production correspondant aux attentes du concours.

Un exposé de connaissances argumenté repose sur la mobilisation pertinente des notions et des mécanismes présents dans les questionnements. Un nombre approprié de notions et de théories propres à l'économie doit être mobilisé à bon escient. Les noms des auteurs et des théories convoquées sont attendus de façon précise.

L'exploitation de données quantitatives est également une compétence à travailler, sachant qu'elle dépasse leur simple lecture et qu'elle nécessite un retraitement par les candidats. À cette fin, les éléments de calcul doivent être précisés et les résultats explicités dans les réponses.

Il est conseillé aux candidats d'effectuer un travail de veille informationnelle, de suivre l'actualité pour pouvoir mettre leur proposition en perspective avec le contexte économique actuel.

Le ton de la conversation ou du jugement personnel est à bannir car il ne reflète pas la posture que l'on est en droit d'attendre de la part d'un futur enseignant. D'une façon plus générale, le jury invite les candidats à soigner la forme de leur copie et à utiliser un registre de langage soutenu.

#### Éléments attendus sur le fond :

*Les éléments présentés ci-après, ne constituent pas des exemples de réponses « modèles ». Il s'agit simplement d'indications d'éléments essentiels à la bonne formulation des réponses attendues.*

#### **Question 1 : Exposer les enjeux de la politique sociale.**

**Compétence évaluée : maîtriser les savoirs disciplinaires.**

La réponse à cette question suppose que le candidat définisse dans un premier temps le concept de « politique sociale » ainsi que des termes connexes comme « efficacité », « efficience » et « redistribution ».

- **Politique sociale** : ensemble des interventions de l'État pour substituer à la répartition primaire des revenus une redistribution plus favorable à la réduction des inégalités socio-économiques et pour protéger les individus contre les risques sociaux pouvant entraîner une perte de revenus. Une politique sociale est composée de différentes actions mises en œuvre pour augmenter le bien-être global de la société et assurer les droits sociaux des citoyens : droit au travail, à la santé, à la sécurité matérielle... Ces politiques sont reconnues comme sociales, car leur rôle est de protéger des catégories vulnérables et/ou d'effectuer une redistribution par les services et prestations qu'elles comportent.
- **Efficacité** : caractère de ce qui atteint ses objectifs (quantitatifs et/ou qualitatifs), de ce qui est utile, ce qui est rentable. Cette notion est parfois confondue avec celles de productivité et d'efficience.
- **Efficience** : élément de mesure de la performance qui va mettre en rapport un résultat donné avec les moyens mobilisés pour l'atteindre.
- **Redistribution** : ensemble des transferts publics qui affectent le niveau de vie des ménages, à la hausse à travers les prestations (transferts monétaires ou en nature) qu'ils reçoivent et à la baisse par les prélèvements dont ils s'acquittent.

Le candidat doit montrer qu'il identifie les enjeux du sujet sans paraphraser la question est. Le verbe directeur « exposer » implique de relever les enjeux mais aussi de les mettre en perspective (intérêts contradictoires des acteurs concernés notamment), de montrer leurs particularités. On peut également aborder le sujet de manière analytique en intégrant dans le raisonnement les limites/contraintes autour la politique sociale. Un questionnement fondé sur l'efficacité, voire l'efficience, de la politique sociale est pertinent. La réponse doit être structurée.

Le candidat doit montrer qu'il est capable de raisonner en convoquant des concepts et un cadre théorique dont il rappelle les hypothèses. Le raisonnement doit s'appuyer sur un modèle, des données quantitatives, des exemples contextualisés... L'argumentation repose sur la mobilisation pertinente des notions présentes dans les questionnements.

- Réduction des inégalités et lutte contre la pauvreté.
- Justice sociale.
- Couverture des risques sociaux : logique assurantielle, logique d'assistance...
- Redistributions verticale et horizontale.
- Recherche de cohésion sociale/politique.

- Enjeux économiques : la PS comme levier de croissance, impacts sur les finances publiques, problèmes de financement et de soutenabilité de la PS, impacts sur le coût du travail et la compétitivité, désincitations...
- Acceptabilité pour une partie de la population.

Un nombre approprié d'auteurs propres à l'économie doit être mobilisé à bon escient. Les noms des auteurs et des théories convoqués sont attendus de façon précise.

- Références attendues :
  - Keynes : rôle des pouvoirs publics sur les mécanismes suscitant la "demande effective", justification de l'État providence...
  - Musgrave : fonctions de l'État (régulation, allocation, et redistribution).
  - Beveridge : « rapport Beveridge », interventions publiques afin de combattre les cinq « grands maux » de l'histoire, universalisme de la protection sociale...
  - Sen : théorie du choix social, indice de développement humain...
- Autres références : Marx, Friedman, Coase, Écoles des choix publics, de l'économie de la réglementation ou de la nouvelle économie publique, L'École du cycle politico-économique (modèle de Nordhaus par ex.)...

### Conseils aux candidats

Le jury recommande vivement aux candidats d'analyser minutieusement les verbes directeurs afin de comprendre pleinement leur signification et leur portée et avant de commencer la rédaction d'une réponse. Un travail préparatoire sur brouillon est essentiel pour structurer les idées et garantir une bonne intégration des concepts clés du sujet.

Il est également conseillé de structurer les réponses de manière cohérente, en utilisant un langage soutenu et en s'appuyant sur des connaissances précises, pertinentes, à jour, enrichies par des exemples concrets issus de l'actualité économique ou juridique, que ce soit au niveau national, européen ou international.

La connaissance approfondie des définitions et des théories économiques est fondamentale et indispensable.

### Question 2 : À partir du document suivant (annexe E1) et de vos connaissances :

*Compétences évaluées : maîtriser les savoirs disciplinaires ; analyser une documentation économique.*

*La réponse à cette question supposait que le candidat définisse les concepts et/ou précise les modalités de calcul.*

#### **A. Rappeler les notions de PIB et de dépenses de consommation finale. Montrer l'interdépendance de ces deux agrégats**

Il était attendu du candidat :

- Une définition précise des concepts et des termes connexes :
  - **Produit Intérieur Brut (PIB)** : agrégat économique de la comptabilité nationale qui représente le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il vise à mesurer la richesse créée par tous les agents, privés et publics, sur un territoire national pendant une période donnée (une année le plus souvent). Il peut être mesuré selon une optique de production, de dépenses ou de revenus. Le plus souvent la somme des valeurs ajoutées est retenue comme formule de calcul simple.
  - **Dépenses de consommation finale** : dépenses consacrées par les unités institutionnelles résidentes (ménages, ISBLSM et administrations publiques) à l'acquisition de biens ou services qui sont utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs des membres de la communauté.
  - **Croissance économique** : variation de la production de biens et services d'un ensemble économique sur une période donnée. Elle se mesure à partir de l'évolution du PIB sur une période donnée (taux de croissance économique).

- **Dépression économique** : période de recul significatif de l'activité économique, durant laquelle on note une chute du PIB. Elle ne doit pas être confondue avec la récession, qui est un recul "technique" de l'activité économique (2 trimestres de suite), et qui n'est pas forcément suivi d'une dépression.
- **Valeur ajoutée** : surplus de richesse produite par une entreprise lors du processus de production qui pourra être répartie sous forme de revenus. La valeur ajoutée est obtenue si on soustrait de la valeur de la production les coûts intermédiaires.
- Un raisonnement appuyé sur des modèles, des données quantitatives, des exemples contextualisés afin de montrer que la consommation finale (dépenses des ménages et des APU, hors investissement) alimente la croissance économique car elle génère de la demande pour les entreprises et donc de la création de richesse (approche par la demande).

### **B. Analyser l'évolution du PIB et de ses composantes pour la période 2019-2022**

Il était attendu du candidat :

- De **repérer ET d'expliquer** la chute du PIB (dépression économique) sur l'année 2020 liée au contexte particulier de la crise sanitaire de la COVID
- **D'expliquer l'impact** de ce contexte sur l'activité économique en mettant en avant les **mécanismes économiques** en jeu : impacts sur les agents économiques, la consommation, l'investissement et le commerce extérieur par exemple.
- *Les comparaisons entre différentes périodes de récession ont également été appréciées du jury.*

### II.1.7. La question de management

Le sujet est composé :

- d'une question de réflexion qui amène le candidat à puiser dans ses connaissances pour construire une réponse structurée (structure de la discussion attendue) ;
- quelques documents accompagnateurs permettant d'interpeller le candidat (documents théoriques, données, etc.) et de l'orienter dans sa réponse. Attention, il ne s'agit donc pas d'un corpus documentaire qui risquerait de transformer la question en « mini-synthèse ».

La question de management est la question « principale » du sujet. On estime à 2h le temps passé par un candidat sur cette question. Il s'agit plutôt d'une discussion (pour ne pas dire dissertation, car en 2h ce n'est pas possible) sur une problématique de management. La question est donc posée de façon déjà problématisée : il ne s'agit pas d'un thème pour lequel les candidats doivent eux-mêmes poser leur question, on leur pose la question à laquelle ils sont tenus de répondre.

Il n'est pas attendu des candidats qu'ils se réfèrent à une organisation particulière pour illustrer la réponse à la question posée (dans la mesure où il ne s'agit pas d'une étude de cas). Les apports théoriques supplémentaires visant à étayer la réponse amènent le jury à valoriser la copie des candidats.

#### Constats quant à la partie managériale :

Le jury identifie deux cas de figure distincts :

- Les copies valorisées se caractérisent par les éléments suivants :
  - Tous les termes du sujet sont définis avec rigueur et précision, le vocabulaire managérial mobilisé est riche.
  - La problématique est reformulée et le candidat lui donne un sens.
  - Des théories variées, précises et pertinentes sont mobilisées pour appuyer la démonstration.
  - Des références variées, pertinentes et précises.
  - Le développement parfaitement structuré et équilibré avec une logique démonstrative très convaincante.
  - La réponse du candidat est particulièrement exhaustive et s'inscrit dans une logique démonstrative pertinente.
  - Les auteurs ont été nommés et leurs théories utilisées et non juste citées.
- Les copies pénalisées présentent souvent :
  - Des références à des exemples anciens (Kodak, Coca-cola, etc.)
  - Des réponses sans argument. Pour rappel un exemple n'est pas un argument. Il faut expliquer, démontrer via des concepts et des théories.
  - Une réflexion plutôt philosophique sans réelle réflexion managériale.
  - L'absence de présentation d'auteurs pertinents par rapport au sujet.
  - L'absence de présentation de pratiques managériales et de concepts clé.
  - Des développements trop souvent très courts, très peu d'auteurs mobilisés, et une paraphrase des documents. Peu d'efforts de reformulation de la problématique.
  - La notion de management sans un auteur associé.
  - Des paraphrases de document.
  - Une méconnaissance des attendus de forme minimum pour valoriser une réflexion structurée.

#### **Sur la forme**

D'une manière générale, les candidats ont fait l'effort d'organiser leur propos avec une introduction, un corps structuré, la plupart du temps en deux parties, et une conclusion. Les idées sont présentées d'une manière assez logique et plutôt bien illustrées par des exemples concrets.

Quels sont les points précis qui ont permis de valoriser les copies ?

- Une réflexion managériale structurée avec une réelle volonté de démonstration.
- Un ensemble agréable à lire en raison de la fluidité du propos et de la présence d'un fil conducteur qui correspond au plan annoncé.
- Des auteurs et concepts bien mobilisés avec une structure clairement identifiée, (parfois des auteurs sont cités mais sans aucun rapport avec le sujet, cela pose problème).

### Sur le fond

Les candidats négligent la phase d'analyse d'un sujet avant de débiter une argumentation, si bien qu'ils oublient complètement, pour la plupart des copies, la définition des termes du sujet, l'explication, la réflexion autour des axes à développer. Cette étape préalable à toute réflexion est déterminante pour la qualité de la copie. Les membres du jury regrettent de trouver très souvent des copies dans lesquelles la problématique est paraphrasée, le sujet n'est pas suffisamment questionné, les termes ne sont pas confrontés et cela conduit à un traitement superficiel du sujet. Les candidats restent donc à la surface du sujet sans réellement le creuser, sans en cerner les contours et ils passent à côté du niveau de réflexion attendu. De nombreuses copies n'ont pas de fil conducteur.

Le jury regrette que les candidats ne mobilisent pas davantage d'auteurs ni ne fassent réellement de liens avec des exemples concrets d'entreprises. Le sujet était ouvert et permettait l'illustration des propos avec des exemples d'entreprises.

Le jury a souvent eu l'impression de copies sans substance.

Les copies qui ont été valorisées sont celles qui ont su construire une réponse structurée et argumentée à l'aide de théories et d'exemples bien choisis, qui témoignent de la maîtrise des compétences méthodologiques et des notions attendues.

### Conseils aux candidats

Il est impératif de se préparer tant sur le fond que sur la forme.

Tout d'abord, la maîtrise de la méthodologie d'analyse et de lecture d'un sujet permet de cerner les attendus, de questionner les concepts, de définir un plan qui répond à une problématique qui servira de fil conducteur. Il s'agit là d'un véritable exercice intellectuel auquel les candidats doivent se préparer.

Ensuite, la maîtrise des concepts, théories et connaissances scientifiques permet d'alimenter ce sujet et de répondre de la manière la plus complète à la problématique posée. Il s'agit là de travailler les auteurs, les théories de manière approfondie et non superficielle. Il est également important d'alimenter le sujet en exemples adaptés. Pour cela, les candidats peuvent se servir de leur expérience professionnelle ou les lectures de thèmes d'actualité.

### ***Rappel des principes de base d'une argumentation rédigée***

L'argumentation n'est pas un seul exposé de connaissances. Il s'agit d'abord de répondre à une question posée en étayant sa réponse (ses arguments) par des concepts scientifiques et des exemples concrets probants. L'argumentation n'est pas non plus l'expression d'une opinion brute et non fondée. Le propos doit faire montre de recul, de nuance et savoir utiliser les connaissances disciplinaires au service des idées. L'argumentation est une réflexion.

#### Points de vigilance pour une argumentation rédigée

1. Repérer la portée des termes de la problématique posée et circonscrire les enjeux sous-jacents.
2. Établir un fil directeur donnant un sens à l'ensemble des propos.
3. Construire un plan et le respecter dans le développement rédigé.
4. Articuler son argumentation en prévoyant des transitions entre parties et sous parties.
5. Éviter qu'à l'intérieur des différentes parties le propos ne se perde en détails et digressions.
6. Conclure de manière concise en répondant à la question problématisée posée.

## Éléments attendus sur le fond :

Les éléments présentés ci-après, ne constituent pas des exemples de réponses « modèles ». Il s'agit simplement d'indications d'éléments essentiels à la bonne formulation des réponses attendues.

### **Question de management : L'entreprise peut-elle toujours prendre en compte le risque ?**

*Compétences évaluées : maîtriser les savoirs disciplinaires ; identifier et mesurer les enjeux de la problématique posée ; argumenter.*

#### **Conseils aux candidats**

Même si la question est problématisée, on n'en attend pas moins une prise de hauteur de la part des candidats. La problématique résulte de la mise en tension des termes du sujet en vue de trouver une structure cohérente.

Plusieurs questionnements se posent autour de cette problématique.

La problématique n'est pas nécessairement formalisée de manière explicite et interrogative (elle peut être déduite de la structure et/ou des arguments utilisés). Elle peut être reformulée pour lui donner du sens et faire émerger **un fil conducteur**. A minima, **elle doit identifier les enjeux** nommés dans le sujet.

**Piste de problématisation du sujet** : la notion « toujours » est à questionner afin de cerner les contours du sujet.

- Une organisation est-elle capable d'identifier et de gérer toutes sortes de risques ?  
Est-elle donc en capacité de tous les identifier => rationalité limitée de Simon ou n'est-ce pas plutôt de réduire au maximum l'incertitude ? Et pour les risques identifiés, dispose-t-elle de moyens pour les gérer ? Les éviter ? L'IA, les nouvelles technologies, l'exploitation des DATA (*DATA mining*), nouveaux outils pour mieux gérer les risques ?
- Est-il souhaitable qu'une organisation gère tous les risques ?  
En effet, une entreprise ne doit-elle pas prendre des risques à l'image de l'entrepreneur innovant de Schumpeter ? L'organisation devra alors trier les risques : à gérer, à subir. Vouloir gérer les risques ne peut-il pas conduire à nier la réalité contingente de son environnement avec ce qu'elle suscite de stratégies émergentes possibles ?

L'argumentation repose sur **la mobilisation pertinente des concepts et des auteurs emblématiques en lien avec le sujet**. Un nombre approprié de théories propres au management est mobilisé à bon escient. Voici quelques exemples possibles :

- Herbert Simon : rationalité limitée.  
Les managers sont limités par leur capacité à gérer l'information, ils ne choisissent pas la solution optimale mais la première solution qu'ils jugent satisfaisante. C'est l'idée de "rationalité procédurale" que Simon oppose à la rationalité standard qualifiée de "substantielle".
- F. Knight : distinction risque/ incertitude.
- Schumpeter : l'entrepreneur innove et prend des risques => création de valeur par l'innovation, facteur clé de succès pour l'entreprise.
- Kahneman et Tversky : biais cognitifs.
- Williamson : formes hybrides.
- Crozier et Friedberg : système d'Action concret, informel supplante le formel, zones d'incertitude -Stalk : chrono compétitivité.
- D'Arcimoles : 10 principes de la gestion des risques (dont principe de précaution et de responsabilisation).

Le **développement** est composé de deux (ou trois) parties équilibrées, chacune structurée en sous- parties qui s'enchaînent dans une logique démonstrative. Les séquences argumentatives peuvent comporter : la présence explicite d'une idée reliée au sujet, la présence d'explication(s) pour la défendre, la présence d'une illustration.

Exemple de plan détaillé et attendus de contenu :

## **I. La prise en compte du risque, un enjeu stratégique pour les entreprises**

### **A. L'environnement contraint l'entreprise à la prise en compte du risque**

Multiplication des risques et de leur origine : environnement instable, complexe ; entreprises réseau (dilution des frontières des entreprises), délocalisation, développement des NTIC avec multiplication des actions de piratage, cyber-risques...

Nécessité d'identifier les risques => mise en place d'une veille informationnelle

Pression des parties prenantes pour un risque zéro

=> la chronocompétitivité nécessite d'aller vite et donc évaluation plus difficile

### **B. Mais ce dernier reste difficile à gérer**

1- Difficulté à les identifier :

=> Rationalité limitée des individus (Simon).

=> Biais cognitifs : simplification du problème qui pour le rendre plus simple et le considérer ensuite comme négligeable, raisonnement par analogie qui incite l'individu à reproduire un vécu et non à évaluer.

2- Tous les risques ne sont pas à éviter :

La prise de risque est source d'innovation (Schumpeter, Drucker), l'agilité réclame l'innovation et donc la prise de risque => les risques peuvent donc être source de création de valeur.

Risque de fréquence (probabilité)/risque de gravité/criticité (et notion de cygne noir).

## **II. Une gestion des risques qui gagne en efficacité**

### **A. Le cadre et les démarches de la gestion du risque**

1 - Le cadre et les acteurs :

-FERMA (*Fédération of European Risk Management Associations*) est le cadre de référence en gestion de risque à l'échelle européenne.

-ISO (International Organisation for Standardisation) avec norme ISO 31 000 Management du risque qui posent des principes, un cadre et des lignes directrices pour gérer toute forme de risque.

-Cadre international du contrôle interne : COSO (*Committee of Sponsoring Organisation*) = référentiel de contrôle interne qui a été rendu obligatoire aux États-Unis en 2002 après affaire Enron. Il vise à limiter les fraudes dans les rapports financiers des entreprises. Il définit cinq composants constitutifs du contrôle interne : l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques, l'information et la communication, les activités de contrôle et enfin le pilotage du contrôle. Mais aussi l'AMF (Autorité des Marchés financiers) ...

2- La démarche de management des risques est un processus qui permet d'identifier, d'apprécier puis de maîtriser les risques.

- Nécessité d'une approche systémique c'est-à-dire qui se doit se développer dans toute l'organisation : système d'information, management, formation et communication, culture.

- La norme ISO 31 000 propose une démarche : établissement du contexte (communication et concertation) puis appréciation du risque (identification, analyse, évaluation), traitement du risque, surveillance et réévaluation.

= boucle itérative incluant la veille => organisation résiliente.

### **B. De nouveaux outils et de nouvelles pratiques pour une meilleure gestion des risques**

-Comment évaluer le risque ? Risque de fréquence (probabilité)/risque de gravité/criticité (et notion de cygne noir), risque à évaluer/ parties prenantes concernées, tableau de bord des risques, cartographie des risques.

-Apport de l'IA, des DATA.

## Conseils aux candidats

Les objectifs de l'épreuve requièrent la construction d'une argumentation structurée. Par conséquent, on attendra une copie présentant :

- une introduction avec une accroche, les définitions essentielles, la problématique ;
- un développement correspondant au sujet avec des parties distinctes ;
- une conclusion ;
- une expression écrite (syntaxe et orthographe) et une présentation satisfaisantes.

Les candidats gagneront à enrichir leur argumentation de références précises aux théories et auteurs mobilisables pour répondre à la question posée. Il ne s'agit pas en revanche de transformer les éléments de réponse en catalogue mais d'utiliser avec pertinence les auteurs et/ou théories dans l'argumentation proposée.

### *II.1.8. Repères bibliographiques pour les connaissances fondamentales en management, économie et droit*

Cette liste ne constitue pas une liste exhaustive des attendus en termes de références. Elle vise à encourager les candidats à travailler les savoirs académiques afin d'acquérir les bases fondamentales à l'enseignement de l'économie et de la gestion.

#### **Ressources mobilisables en droit (*liste non exhaustive*)**

- Les manuels universitaires (Litec, Lamy, Mémentos Dalloz, Sirey, etc.) sont des sources utiles à la maîtrise des savoirs juridiques. De nombreux éditeurs proposent des sites sur lesquelles l'information est actualisée.
- Sites officiels peuvent également être consultés régulièrement dans le cadre de la préparation au concours :
  - <https://www.legifrance.gouv.fr/>
  - <https://www.service-public.fr/>
  - <https://www.courdecassation.fr/>
  - [www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr)
  - <http://vosdroits.servicespublic.fr>
  - [www.economie.gouv.fr/dgccrf](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf)
  - <http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>
- Revues hebdomadaires ou mensuelles du Jurisclasseur (LexisNexis), par exemples : contrats, concurrence, consommation.
- Revues Dalloz : Droit des sociétés, Droit du travail, Droit de l'Union Européenne.
- Lexique des termes juridiques 2019-2020, Serge Guinchard et Thierry Debard, Éditions Dalloz, 27ème édition.
- Droit du travail, François Duquesne, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : relations individuelles et collectives de travail. 14ème édition en 2019.
- Droit du travail, E. Peskine, C. Wolmack, LGDJ.
- Contrats civils et commerciaux, François Collart-Dutilleul, Philippe Delebecque, Dalloz.
- Droit de la propriété intellectuelle, propriété littéraire et artistique, propriété industrielle, droit international, P. Tafforeau, Gualino éditeur.
- Droit des obligations, Corine Renault-Brahinsky, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 15ème édition en 2019. Intègre la réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations (loi de ratification du 20 avril 2018).
- Droit des obligations, B. Fages, LGDJ.
- Droit des sociétés et des groupes, Jean-Marc Moulin, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 12ème édition en 2019.
- Droit des sociétés, A. Constantin, Mémento Dalloz.

- Droit commercial et des affaires, Michel Menjucq, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 11ème édition en 2019.
- Droit de la consommation, J. Calais-Auloy et F. Steinmetz, Précis Dalloz.
- Droit de la concurrence interne et communautaire, M. Malaurie-Vignal, Sirey.
- Droit des entreprises en difficulté, Laetitia Antonin-Cochin et Laurence-Caroline Henry, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 1ère édition en 2018.

### Ressources mobilisables en économie (*liste non exhaustive*)

- Notions fondamentales d'économie, Michel Bialès, Rémy Leurion, JL Rivaud – Éditions Foucher.
- Précis d'économie, Emmanuel Combe, Éditions PUF, 15<sup>ème</sup> édition, 2019.
- Lexique d'économie, Ahmed Silem, Éditions Dalloz, 15ème édition.
- Histoire de la pensée économique, Henri Denis, Éditions PUF – Quadrige, 2016.
- Histoire des faits économiques contemporains, Maurice Niveau et Yves Crozet, Éditions PUF – Quadrige, 2016.
- Les 1001 notions de l'économie - À l'usage des candidats aux examens et aux concours - Éditions PUF – 2016.
- Théories économiques, M. Montoussé, éd. Bréal.
- Économie politique : 1. Concepts de base et comptabilité nationale, 2. Microéconomie, 3. Macroéconomie, J. Généreux, coll. Les fondamentaux, éd. Hachette Supérieur.
- Principes de l'économie, G.Mankiw, éd. De Boeck.
- Microéconomie de l'emploi, M.Sabatier, Lesueur, éd. De Boeck.
- Économie et mondialisation, JP Allegret, P.Le Merrer, Ed De Boeck.
- Économie politique contemporaine, Barel E., Beaux C., Kesler E., Sichel O., éd. Armand Colin.
- Politique économique, Bénassy-Quéré A., Coeuré B., Jacquet P., Pisani-Ferry J., éd. De Boeck.
- Histoire des pensées économiques : les fondateurs / les contemporains, collection dirigée par A. Gélédan-Synthèse, éd. Sirey).
- Micro-économie, Abraham-Frois G.- éd. Economica.
- Les grandes questions d'économie et de finances internationales, F. Lemoine, P. Madies, T. Madies, éd. De Boeck.
- Économie contemporaine, Analyse et diagnostics, Lecaillon J-D. et al., éd. De Boeck.
- Histoire des faits économiques, Brasseul J., coll. U, éd. Armand Colin.
- Monnaie et financement de l'économie, M. Delaplace, éd. Dunod.
- Sites : Il est conseillé d'actualiser les indicateurs chiffrés grâce à des sites tels que celui de l'INSEE, de l'OCDE, etc. :
  - <https://www.cae-eco.fr/>
  - <https://www.vie-publique.fr/>
  - <http://www.alternatives-economiques.fr>
  - <http://www.insee.fr>
  - <https://www.oecd.org/fr.html>
  - [https://european-union.europa.eu/index\\_fr](https://european-union.europa.eu/index_fr)
  - <https://www.ofce.sciences-po.fr/>
- Revues - Les Cahiers français - Problèmes économiques - Reflets et perspectives de la vie économique - Revue économique - Regards croisés sur l'économie - L'économie politique - Alternatives économiques, etc.

### Ressources mobilisables en management (*liste non exhaustive*)

- Théorie des organisations : Sophie Landrieux-Kartochian – Editions Broché
- Notions fondamentales de management, Michel Scaramuzza, Michel Darbelet, Laurent Izard – Éditions Foucher.
- Management, l'essentiel des concepts et pratiques, S. Robbins, D. DeCenzo, Éditions Pearson Education.
- Le Management, fondements et renouvellements, Éditions Sciences Humaines.
- DCG 7 Management - Manuel – Réforme expertise comptable 2019-2020, Morgane Le Breton, Kévin Herlem, Sabine Separi, Éditions Dunod.
- Les théories de l'organisation et de l'entreprise : DECF, prépa CAPET, Agreg, Clotilde Marques - Éditions Ellipses.
- Éléments d'analyse économique de la firme, Jean-Paul Maréchal – PU de Rennes.
- Introduction à la gestion des entreprises, Alain Desreumaux, Éditions Armand Colin.

- Théorie des organisations, Alain Desreumaux, Éditions EMS ; Collection : Les essentiels de la gestion.
- Le management : voyage au centre des organisations, H. Mintzberg, Éditions Eyrolles.
- Structure et dynamique des organisations, H. Mintzberg ; Éditions d'organisation.
- Revues - Économie & Management - Revue française de gestion - Enjeux les Echos – La Tribune – revue Recherches en Sciences de gestion – RIHME – Revue Management Avenir, etc.
- Sites :
  - <http://www.aunege.org/>
  - <https://www.fnege.org/>
  - [www.institut-entreprise.fr](http://www.institut-entreprise.fr)
  - [www.iae-france.fr](http://www.iae-france.fr)
  - <https://www.lamaisondumanagement.com/>

**Ressources transversales mobilisables en économie, droit et management :**

- Économie de la firme-monde, Pouvoir, régime de gouvernement et régulation - Virgile Chassagnon, Éditions de Boeck Supérieur.
- Les théories économiques de l'entreprise - Bernard Baudry et Virgile Chassagnon, Éditions La Découverte.
- L'économie institutionnelle - Bernard Chavance, Éditions La Découverte.
- L'économie des organisations - Claude Ménard, Éditions La Découverte.
- La performance juridique : pour une vision moderne du droit dans l'entreprise - Christophe Collard et Christophe Requilly, Éditions Lgdj.
- Décider avec les parties prenantes, approches d'une nouvelle théorie de la société civile - Maria Bonnafous-Boucher et Yvon Pesqueux, Éditions La Découverte.

## II.2. Composition de l'épreuve disciplinaire appliquée, option « marketing »

### II.2.1. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

Durée de l'épreuve : cinq heures ; coefficient 1.

Cette épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

L'épreuve disciplinaire appliquée est adossée à des programmes qui définissent les compétences exigées et les connaissances essentielles que doivent acquérir les candidats aux concours de recrutement de personnels du second degré.

Pour l'épreuve disciplinaire appliquée option marketing, ils comportent :

- les programmes de spécialités du cycle terminal de la série sciences et technologies du management de la gestion dans la spécialité « mercatique », traités au niveau M1 ;
- les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans les référentiels des BTS « management commercial opérationnel », « négociation et digitalisation de la relation client », « commerce international » traités au niveau M1.

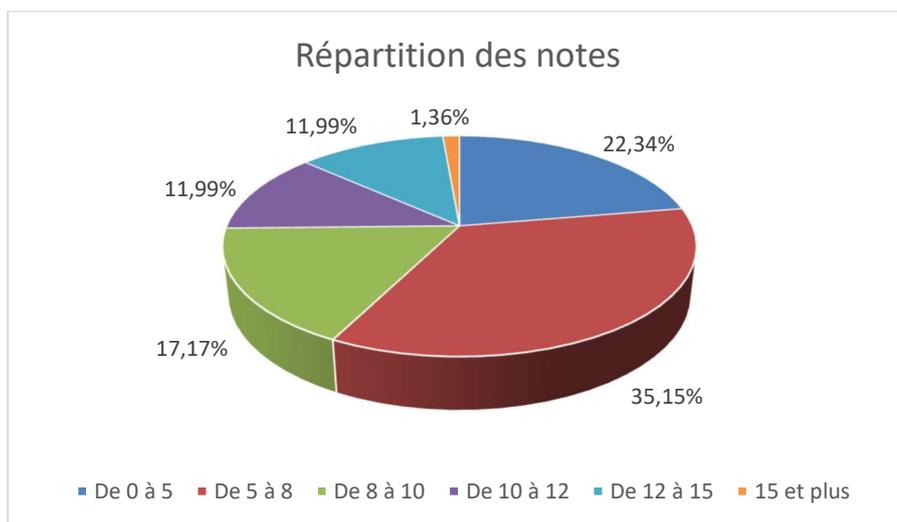
Les textes législatifs et réglementaires de référence sont ceux en vigueur au 31 décembre de l'année précédant celle du concours.

Lorsqu'il est fait référence à des programmes du second degré, il s'agit de ceux en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

### II.2.2. Éléments statistiques portant sur l'épreuve disciplinaire appliquée 2024

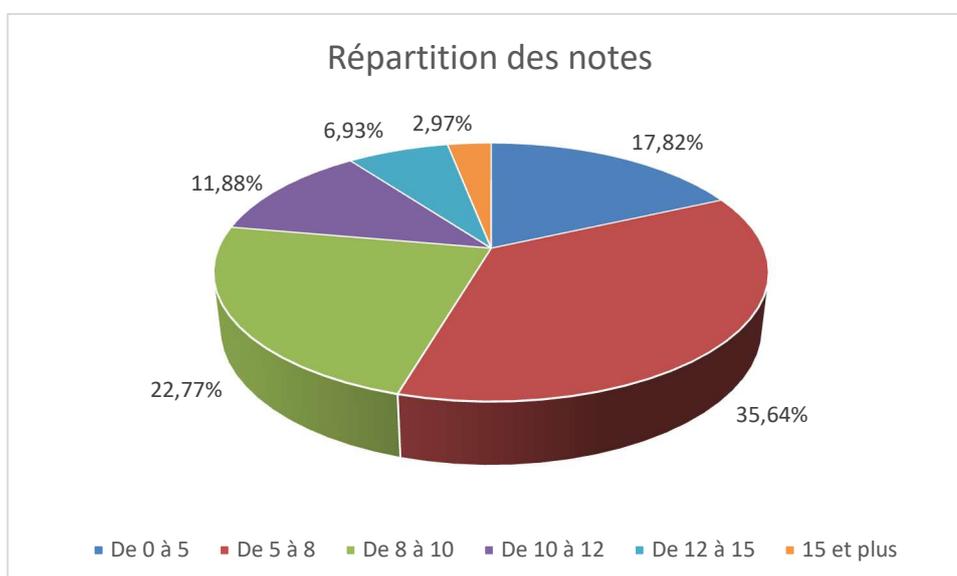
#### Concernant le Capet

Nombre total de copies	373
Nombre de copies ayant obtenu 10 et plus	93
Note minimale	0,5
Note moyenne	7,4
Note maximale	16
Écart type	3,39



Concernant le Cafep

Nombre total de copies	101
Nombre de copies égales ou supérieures à 10	22
Note minimale	0,5
Note moyenne	7,59
Note maximale	17
Écart type	3,06



## Notes éliminatoires

Pour les épreuves d'admissibilité, une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Le jury a été très vigilant dans l'attribution des notes en ne positionnant à 5 et en dessous que les copies qui présentaient de graves lacunes dans les aptitudes didactiques et pédagogiques et une totale méconnaissance des spécificités de la section de technicien supérieur Négociation et digitalisation de la relation client (contexte du sujet).

### *II.2.3. Présentation du sujet*

Le candidat doit proposer une séquence pédagogique relative à l'enseignement du bloc 3 : Relation Client et Animation de Réseaux dont il a la charge, en Section de Technicien Supérieur « Négociation et Digitalisation de la Relation Client ». Il doit concevoir et organiser une séquence pédagogique centrée sur la compétence : « Implanter et promouvoir l'offre chez des distributeurs ».

Dans cet objectif, le candidat doit mobiliser ses connaissances, sélectionner des ressources au sein du corpus documentaire mis à sa disposition et, le cas échéant, proposer une ou plusieurs ressources complémentaires.

#### II.2.3.1. Conception, organisation d'une séquence pédagogique et justification des choix didactiques

Le candidat doit indiquer les objectifs de la séquence proposée ainsi que son positionnement dans son enseignement (progression, pré-requis, transversalités...).

Cette séquence doit être structurée en plusieurs séances. Pour chacune d'entre elles, le candidat est invité à préciser :

- les objectifs spécifiques ;
- la durée prévue ;
- les situations d'apprentissage (nature des travaux et activités demandés) ;
- les ressources exploitées ;
- les contenus à transmettre ;
- les situations d'évaluation.

Tout au long de la construction de sa séquence, le candidat doit présenter une analyse réflexive justifiant ses choix (analyse critique et argumentée des ressources documentaires sélectionnées et choix didactiques) et explicitant sa démarche de didactisation. Le candidat doit veiller à préciser la transposition didactique des ressources retenues.

En dehors de l'extrait du référentiel et du contexte dans lequel cette séquence doit se réaliser, les candidats ont accès à 19 ressources : articles de presse, extraits de site web, extraits d'articles universitaires, etc.

#### II.2.3.2. Modalités d'évaluation

Les candidats sont évalués par niveau de maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques à mobiliser.

## Compétences évaluées<sup>1</sup>

- Critère(s) d'évaluation

<b>Connaître les processus d'apprentissage</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Exposé des objectifs de la séquence</li><li>○ Positionnement de la séquence dans la progression</li><li>○ Identification des prérequis nécessaires aux apprentissages visés</li></ul>
<b>Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Maîtrise des concepts disciplinaires mobilisés pour la séquence</li><li>○ Mise en évidence des transversalités</li><li>○ Argumentation du choix des ressources et pertinence de leur exploitation au regard des objectifs identifiés</li><li>○ Pertinence de la justification des choix didactiques et pédagogiques opérés</li><li>○ Mise en œuvre de la démarche de didactisation et analyse réflexive</li></ul>
<b>Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Pertinence du découpage en différentes séances et estimation réaliste de leurs durées</li><li>○ Exposé des attendus du travail demandé aux élèves ou étudiants</li></ul>
<b>Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Identification des obstacles cognitifs</li></ul>
<b>Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Modalités d'évaluation de la séquence</li></ul>
<b>Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Mobiliser un vocabulaire adapté à la discipline et au public visé</li></ul>
<b>Maîtriser la langue française à des fins de communication</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Rédiger en respectant les règles syntaxiques</li><li>○ Structurer de manière appropriée le propos</li></ul>

### II.2.3.3. Premiers constats sur les copies

Sur le sujet proposé cette année, le jury a relevé des propositions de séquences pertinentes qui démontraient de la part des candidats les meilleurs :

- une volonté de positionner la séquence dans un parcours de formation (place dans la progression, prérequis, transversalités) ;
- une maîtrise des spécificités liées à l'enseignement en STS ;
- une maîtrise des concepts disciplinaires et de la démarche didactique ;
- une exploitation pertinente et justifiée des documents du corpus ;
- une proposition de ressources complémentaires pour que puissent être atteints les objectifs identifiés ;
- un fil conducteur cohérent qui facilite la compréhension de la proposition et qui permet de mieux appréhender la logique et l'articulation des activités proposées ;
- une proposition de didactisation aboutie via la mise en situation des étudiants (contexte professionnel posé) et des missions rédigées clairement ;
- une justification pertinente des choix pédagogiques et didactiques opérés.

<sup>1</sup> Extraites du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation  
[https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid\\_bo=73066](https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066)

## Les axes d'amélioration identifiés par le jury ont été les suivants :

- La connaissance des processus d'apprentissage

Le candidat doit prendre conscience que la séquence sur laquelle il lui est proposé de réfléchir s'inscrit dans une stratégie de formation qui nécessite planification, progressivité et interactions entre les différents enseignements. Elle ne peut être réfléchie et construite « en vase clos ». En cela, il est nécessaire que le candidat s'interroge sur le positionnement temporel et didactique de la séquence dans la progression pédagogique. Ainsi, cela devrait lui permettre de cibler plus facilement les prérequis, les transversalités et les objectifs opérationnels de la séquence qui prendrait alors tout son sens et gagnerait en pertinence.

- La distinction entre didactique et pédagogie

Il n'est pas ici attendu du candidat qu'il pense l'organisation du groupe classe et/ou qu'il explicite des méthodes et outils d'animation. Son objectif est d'exposer la réflexion qui a été la sienne dans l'exploitation du corpus proposé pour qu'il puisse, en point d'appui du travail demandé, permettre aux étudiants de construire et maîtriser la(les) compétence(s) visée(s).

Le corpus documentaire intègre des ressources qui visent un large champ d'étude. Les objectifs de la séquence identifiés, le candidat devra donc faire des choix qu'il lui faudra clairement expliciter : quelles ressources (non modifiées, modifiées et/ou complétées), pour quel travail ? Il devra démontrer la pertinence de cette association ressources/travail pour atteindre l'objectif visé.

S'agissant d'une section de technicien supérieur, il serait opportun que le candidat fasse un lien avec l'expérience des étudiants en entreprise et qu'il envisage d'intégrer dans sa séquence les apprentissages issus des périodes de stage. Il montrera également clairement que les savoirs associés sont en lien avec la didactisation qui les concernent.

La démarche didactique opérée par le candidat ne pourra prendre tout son sens que s'il l'intègre dans un contexte professionnel problématisé. Celui-ci devra être en lien direct avec le référentiel qui fixe les conditions d'exercice et donc l'environnement de travail à produire au sein duquel les étudiants seront amenés à construire leurs compétences. Le candidat devra s'efforcer de créer une situation professionnelle pour donner du sens aux apprentissages et optimiser le mode de fonctionnement.

Libre au candidat, dans sa présentation de séquence, de faire un focus sur le contenu d'une séance donnée. Les choix didactiques et pédagogiques du candidat doivent être clairement présentés, puis justifiés et argumentés.

Le vocabulaire pédagogique doit être maîtrisé, afin de garantir la transmission des savoirs et l'acquisition de la (des) compétence(s) visée(s).

- Une proposition de démarche adaptée à la construction d'une compétence

Une compétence correspond à un geste métier, elle n'est donc pas une notion. La construire nécessite de mobiliser des savoirs mais posséder ces derniers n'est pas gage de maîtrise de la compétence, notamment dans les conditions d'exercice fixées au référentiel.

S'agissant de la compétence qui était à construire : « Implanter et promouvoir l'offre chez des distributeurs », à l'issue de la séquence proposée par le candidat, les étudiants devaient être capables :

- de suivre rigoureusement l'application des accords de référencement ;
- d'utiliser de façon pertinente des techniques d'implantation et de valorisation des produits ;
- de repérer des opportunités de référencement ;
- de formuler des propositions et des actions pertinentes pour développer la présence de la marque/produit.

Même si les étudiants connaissent le droit de la distribution, les différents types de contrat de partenariats, les différentes techniques de vente en distribution... cela ne signifie pas qu'ils seront capables de suivre avec rigueur l'application des accords de référencement ou d'utiliser de façon pertinente des techniques d'implantation et de valorisation des produits...

Si l'on schématise :



Le candidat devra donc, avant de penser sa séquence et initier sa démarche didactique, identifier les attendus selon qu'il est amené à réfléchir sur un référentiel ou un programme. Cela devrait lui permettre de cibler, avec davantage de pertinence, les objectifs pédagogiques et de ne pas s'inscrire dans une proposition hors sujet.

Avec cette approche, la séquence devient l'environnement de travail au sein duquel les étudiants vont construire la compétence visée. Les missions / activités problématisées qui leur seront confiées seront donc progressives (technique et autonomie de réalisation), en suivant une corrélation logique au fil des séances. La construction de la compétence s'inscrit dans un parcours auquel il faut impérativement donner du sens. Sa maîtrise pourra, quant à elle, être évaluée en transposant la mise en œuvre de cette compétence dans un autre environnement de travail.

- La considération de tous les éléments attendus

Il est attendu du candidat qu'il explicite les situations d'évaluation associées à la séquence proposée et qu'il en identifie les objectifs. Les évaluations ne prennent sens que si elles ont un intérêt dans le processus d'apprentissage. Le recours, quasi systématique dans les copies des candidats, aux QCM ne permet pas d'évaluer la construction et/ou la maîtrise d'une compétence.

En outre, le candidat ne peut se contenter d'évoquer la diversité des élèves/étudiants et les éventuels obstacles cognitifs. Il doit impérativement l'intégrer dans sa réflexion pour opérer à une différenciation pédagogique.

- Une démarche de didactisation aboutie

De nombreux candidats ont utilisé la totalité des ressources documentaires, sans sélection, ni justification.

Une démarche de didactisation débute par une sélection justifiée de certaines ressources, qui aideront le candidat à construire sa séquence composée de plusieurs séances. Il ne semble pas pertinent de sélectionner et de justifier de manière linéaire toutes les ressources documentaires, mais seulement celles utiles à la construction de la séquence pédagogique.

Ce n'est qu'après cette sélection que le travail de didactisation des ressources peut avoir lieu.

Didactiser un support, c'est le rendre approprié à l'enseignement, et cela, aussi bien sur le fond que sur la forme. Pour rendre possible l'exploitation par les étudiants des ressources, le candidat peut trouver, ci-après, des pistes possibles de didactisation :

- contextualisation en s'appuyant sur une/ou plusieurs unité(s) commerciale(s) ;
- sélection d'un ou plusieurs paragraphe(s) ;
- fusion de plusieurs ressources pour tout ou partie ;
- suppression de parties d'une ressource trop longue ou redondante ;
- explication de vocabulaire technique et professionnel ;
- ajout de fiches méthodologique ou savoirs lors de l'interprétation d'un graphique...

Dans le cadre d'une démarche de didactisation, il convient donc d'argumenter et de justifier le choix des documents retenus, puis de les exploiter avec pertinence au regard des objectifs de la séquence.

## II.2.3.4 Pistes de traitement du sujet

La séquence à suivre n'est qu'une proposition. Elle est la résultante des choix opérés par les auteurs parmi tout le champ des possibles. Ce n'était donc pas la séance attendue tant dans la démarche que sur le fond ou la forme. Quels que soient les choix de traitement, la séquence doit prendre obligatoirement appui sur l'extrait du référentiel du diplôme (Annexe 1) qui fixe les conditions d'exercice dans lesquelles les compétences doivent être mises en œuvre.

<b>Tableau conceptuel de la séquence</b>	
<b>Parcours de formation</b>	Section de technicien supérieur <u>N</u> égociation et <u>D</u> igitalisation de la <u>R</u> elation <u>C</u> lient
<b>Diplôme concerné</b>	BTS NDRC
<b>Bloc de compétences visé</b>	Bloc n° 3 : Animation et dynamisation des réseaux
<b>Compétence ciblée</b>	Implanter et promouvoir l'offre des distributeurs - Valoriser l'offre sur le lieu de vente - Développer la présence dans le réseau de distributeurs
<b>Critères d'évaluation de la maîtrise de la compétence</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Utilisation pertinente des techniques d'implantation et de valorisation des produits <input checked="" type="checkbox"/> Repérage des opportunités de référencement <input checked="" type="checkbox"/> Qualité du diagnostic (rayon, réseau et zone de prospection) <input checked="" type="checkbox"/> Pertinence des propositions et des actions pour développer la présence de la marque/produit
<b>Place dans la progression</b>	1 <sup>ère</sup> année de formation (Mars)
<b>Durée prévue</b>	3 séances de 4h00 soit 12h00
<b>Prérequis</b>	- La mise en œuvre de plans d'actions commerciales (objectifs, moyens, contraintes) - Diagnostic et indicateurs de performance - Segmentation, méthodes d'approche client - Connaissances de base en marketing et distribution. - Principes de la négociation commerciale. - Principes fondamentaux de la RSE
<b>Transversalités</b>	Bloc 1 : Relation client et négociation-vente - Compétence : Cibler et prospecter la clientèle  CEJM : <u>C</u> ulture <u>E</u> conomique <u>J</u> uridique et <u>M</u> anagériale - Les relations entre l'entreprise et son environnement - RGPD
<b>Savoirs associés</b>	<b>Communication/négociation :</b> · Négociation vente revendeurs - partenaires – grossistes <b>Savoirs juridiques :</b> · Droit de la distribution · Contrats de partenariats <b>Statistiques/représentations graphiques :</b> · Outils statistiques et graphiques de suivi des ventes et d'évaluation des équipes commerciales <b>Marketing :</b> · Techniques de vente en distribution (référencement, merchandising, etc.) · Réseaux et stratégies de distribution · Techniques d'animation commerciale
<b>Obstacles cognitifs éventuels</b>	<b>Obstacles pédagogiques :</b> · Possibles difficultés pour certains étudiants de travailler en groupe · Possibilité que les étudiants ne réussissent pas à donner du sens aux missions à réaliser. Nécessité d'accompagner les étudiants à construire un cadrage instruit. <b>Obstacles didactiques :</b> · Sous-estimation de la difficulté conceptuelle relative à l'étude de données quantitatives

	· Difficultés relatives à la présentation de données sous la forme d'une carte perceptuelle...		
<b>Séances associées</b>	<b>Séance 1</b> <b>Diagnostic du Marché de la Cosmétique et de la Division Cosmétique du Group Pierre-Fabre</b>	<b>Séance 2</b> <b>Repérer les opportunités de référencement</b>	<b>Séance 3</b> <b>Développer la présence de la marque au sein du réseau de distribution</b>
	<b>Mission 1</b> - Appréhender l'état du marché de la cosmétique	<b>Mission 1</b> - Étudier la zone de chalandise du secteur Toulousain de Pierre Fabre	<b>Mission 1</b> – Proposer des actions spécifiques en parapharmacie
	<b>Mission 2</b> - Proposition d'axes de développement	<b>Mission 2</b> - Identifier les opportunités de référencement	<b>Mission 2</b> – Implanter et valoriser les produits
		<b>Mission 3</b> - Négocier le référencement et l'implantation des produits Pierre Fabre sur le secteur Toulousain	<b>Mission 3</b> – Évaluer l'efficacité de l'animation commerciale
<b>Prolongement envisageable</b>	Mise en lien avec l'épreuve E6 (CCF) et les périodes de stage (à faire néanmoins tout au long de la séquence)		
<b>Environnement de travail problématisé de la séquence</b>	<p>À une époque, le maquillage était réservé quasi exclusivement aux acteurs. Aujourd'hui, les produits de beauté figurent parmi les indispensables des ménages et constituent un marché florissant. Plusieurs tendances sont visibles dans ce secteur lucratif : on observe une prise de conscience de la part du consommateur vis-à-vis de la toxicité des produits de beauté et de leur impact sur l'environnement, provoquant d'importants changements dans les comportements de consommation. Ensuite ce domaine n'échappe pas à la hausse des achats en ligne, profitant aux géants de l'e-commerce, mais également à de petites marques qui n'ont pas de boutiques physiques. Dans ce contexte toutes les marques doivent faire face à un véritable défi : comment accroître leur visibilité et la disponibilité de leurs produits auprès des consommateurs finaux ? Ainsi, sur un marché de plus en plus saturé et compétitif, le référencement devient un enjeu stratégique majeur pour les entreprises désireuses d'élargir leur portée et d'augmenter leurs parts de marché.</p> <p>L'entreprise Pierre Fabre est l'une des actrices de ce marché depuis plus de 50 ans. Pierre Fabre a inventé la dermo-cosmétique, une vision novatrice qui unissait bien-être et beauté. Depuis, la marque travaille au quotidien pour offrir à ses clients des solutions justes et innovantes afin de rester compétitive.</p> <p>Après obtention de votre BTS NDRC, vous êtes embauché par le groupe Pierre Fabre avec un objectif très ciblé : celui de développer le référencement de la marque et d'optimiser sa visibilité. Vous serez donc chargé(e) de développer le maillage de votre territoire en développant le réseau de points de vente partenaires de la division cosmétique du groupe Pierre-Fabre.</p> <p>Pour y parvenir, il est indispensable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'avoir une connaissance précise du marché de la cosmétique et de la division cosmétique du Group Pierre-Fabre ;</li> <li>- de repérer les opportunités de référencement ;</li> <li>- de développer la présence de la marque au sein du réseau de distribution.</li> </ul>		

Avoir une vision d'ensemble de la séquence (organisation globale du parcours de construction de la compétence, fil conducteur, identification précise des objectifs...) peut permettre d'analyser, avec davantage d'efficacité, les opportunités offertes par le corpus documentaire pour exploiter avec pertinence les ressources qui le composent en fonction des objectifs à atteindre.

**Tableau synoptique de l'exploitation possible des ressources du corpus**

<b>Annexe n°</b>	<b>Titre</b>	<b>Exploitation possible pour construire la compétence visée</b>
2	Contexte du secteur dermo-cosmétique Pierre-Fabre	<u>Environnement de travail</u> : ⇒ Contextualiser la séquence et/ou les séances <u>Séance 1</u> : ⇒ Permettre à l'étudiant d'appréhender l'environnement de travail dans lequel il va être immergé ⇒ Positionner l'entreprise Pierre Fabre sur le marché
3	La dermo-cosmétique française star de Tik tok	<u>Séance 1</u> : ⇒ Identifier des nouvelles opportunités de distribution
4	Évolution du marché mondial de la cosmétique	<u>Séance 1</u> : ⇒ Calculer des indicateurs pour positionner et/ou pour la prise de décision ⇒ Exploiter des données quantitatives pour appréhender le marché
5	Les nouveaux arbitrages sur le marché des cosmétiques	<u>Séance 1</u> : ⇒ Intégrer les comportements d'achat dans la prise de décision (diagnostic réseau, rayon ; opportunités et menaces sur le marché de la cosmétique)
8	Matrice de matérialité RSE	<u>Séance 1</u> : ⇒ Positionner l'entreprise Pierre Fabre sur le marché <u>Séance 3</u> : ⇒ Valoriser la marque et les produits auprès des distributeurs potentiels (construction d'un argumentaire via l'analyse d'une matrice)
7	Exemple du Green Impact Index	<u>Séance 1</u> : ⇒ Exploiter les forces du Groupe Pierre-Fabre en vue de promouvoir l'entreprise <u>Séance 3</u> : ⇒ Identifier des éléments clés pour valoriser la marque auprès des distributeurs potentiels ⇒ Exploiter une information pertinente, objective et comparable, afin de répondre au besoin du client (note environnementale)
8	Le modèle de Holbrook et Hirschman (1982)	<u>Séance 1</u> : ⇒ Identifier les éléments clés à mettre en avant pour optimiser la visibilité dans les linéaires (ILV)
9	Les critères de choix d'un produit cosmétique	<u>Séance 1</u> : ⇒ Identifier les éléments clés à mettre en avant pour optimiser la visibilité dans les linéaires (ILV)
10	Liste des établissements de beauté et parapharmacie sur la commune de Toulouse	<u>Séance 2</u> : ⇒ Identifier les cibles pour implanter et promouvoir l'offre de Pierre Fabre ⇒ Évaluer d'éventuelles opportunités d'implantation (types de commerces)
11	La population de Toulouse en 2022	<u>Séance 2</u> : ⇒ Évaluer le potentiel de la zone de chalandise

12	Un exemple de partenariat	<u>Séance 2 :</u> ⇒ Identifier les actions pour développer la présence de la marque/produit
13	La volonté stratégique	<u>Séance 2 :</u> ⇒ Identifier les opportunités de développer le réseau
14	L'analyse structurelle des canaux	
15	Le contrat de distribution	
16	Description de l'offre de délégué commercial diffusé par Pierre-Fabre	<u>Séance de prolongement :</u> ⇒ Identifier, sélectionner, proposer des actions à mettre en œuvre pour animer le réseau
17	Pierre-Fabre se met au vrac en pharmacie	<u>Séance 1 :</u> ⇒ Exploiter les forces du Groupe Pierre-Fabre en vue de promouvoir l'entreprise <u>Séance 3 :</u> ⇒ Identifier des éléments clés pour valoriser la marque auprès des distributeurs potentiels
18	Planogramme d'implantation de produits capillaires	<u>Séance 3 :</u> ⇒ Identifier, sélectionner, proposer des outils d'aide à la vente ⇒ Identifier la technique d'implantation cohérente avec l'objectif de Pierre Fabre ⇒ Considérer les préconisations d'implantation et proposer d'éventuelles modifications
19	Dynamique des catégories	<u>Séance 1 :</u> ⇒ Évaluer l'opportunité de se développer sur le marché des cosmétiques <u>Séance 2 :</u> ⇒ Valider ou non l'opportunité du développement du réseau
20	Les indicateurs de performances pour analyser la force de vente	<u>Séance de prolongement :</u> ⇒ Évaluer les actions mises en œuvre ⇒ Analyser les performances

L'intérêt de ce tableau synoptique est :

- d'évaluer la corrélation entre le contenu des ressources et la compétence à construire ;
- d'identifier les ressources pertinentes ;
- d'identifier les axes de traitement des ressources (fusion, modifications, transpositions – tableaux/graphiques...) ;
- d'identifier les éléments manquants et indispensables à la construction de la compétence ;
- collecter, créer les ressources complémentaires nécessaires ;
- créer, proposer des fiches ressources sur les savoirs associés...

## II.2.4. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire appliquée

### II.2.4.1. Conseils généraux

Pour réussir cette épreuve, le candidat doit :

- analyser et s'appropriier les programmes des classes de première et terminale STMG ainsi que les référentiels des BTS du secteur commercial<sup>2</sup> notamment pour en comprendre les enjeux spécifiques en termes d'approches didactique et pédagogique.
- lire attentivement les ressources pour appréhender et s'imprégner de l'environnement marketing du sujet afin de mieux construire la séquence ;
- prendre du recul et cerner les enjeux du sujet et du corpus documentaire fourni pour éviter le hors sujet ;
- apprendre à gérer son temps afin de couvrir la totalité des travaux demandés. Il s'agit notamment d'accorder toute sa place à l'analyse réflexive qui permet de justifier ses choix et d'expliquer sa démarche de didactisation. Pour cela, le jury conseille fortement aux candidats de s'entraîner plusieurs fois et sur différents sujets (*différents niveaux : programmes STMG ou référentiels de STS*) ;
- repérer les ressources nécessaires à une étude approfondie. Il convient d'exploiter la documentation jointe en sélectionnant les informations pertinentes ;
- proposer des situations d'apprentissage construites et cohérentes autour d'un environnement de contextualisation
- montrer la prise en compte des obstacles cognitifs et des différents profils (*niveaux des élèves de STMG et des étudiants en STS*) dans sa démarche de didactisation et sa démarche pédagogique
- approfondir, justifier, argumenter les propositions et notamment les choix didactiques et pédagogiques ;
- rédiger avec rigueur et soigner l'expression écrite, la syntaxe, la grammaire et la graphie, pré-requis indispensables au métier d'enseignant.

### II.2.4.2. Conseils portant sur la forme

Les candidats doivent s'efforcer de suivre les conseils suivants :

- proposer un plan pour structurer la réflexion et présenter la séquence. Une introduction est souhaitable pour poser le contexte et le mettre en tension avec les attendus didactiques et pédagogiques de l'épreuve. Si elle doit rester succincte, elle aura le mérite de cadrer la réflexion et guider le candidat dans ses développements. Une conclusion peut être ajoutée, permettant ainsi un recul global sur la séquence ;
- soigner la présentation de la copie (aérer la copie, numéroter les pages et les questions clairement, éviter les ratures et les traits à main levée) ;
- écrire lisiblement et ce, jusqu'à la fin de l'épreuve ;
- proscrire la paraphrase même si quelques citations présentées entre des guillemets peuvent être opportunes (il sera essentiel de citer les sources de ces extraits) ;
- soigner l'orthographe et la syntaxe (éviter les abréviations, expliquer les acronymes ou sigles, favoriser un style concis, rédiger des phrases complètes, utiliser un registre de langage soigné) ;
- structurer les différentes parties de la composition, et ce, de manière apparente, en mettant en évidence les éléments essentiels du raisonnement (soulignement des mots clés, présentation sous forme de tableau, titres et sous-titres, puces, etc.) ;
- recourir à l'usage de tableaux si cela est nécessaire à la structuration du propos mais sans en abuser, au risque de rendre difficile la lecture, de rendre le travail trop superficiel et de perdre le fil conducteur du raisonnement ;
- proscrire le style "dissertation" qui est peu adapté dans ce type d'exercice où il est nécessaire pour le candidat

---

<sup>2</sup> BTS Management Commercial Opérationnel - MCO, Négociation Digitalisation Relation Client - NDRC et Commerce international - CI

de guider le plus possible le jury dans sa lecture. Il est conseillé d'alterner les modes de présentation du raisonnement pour fluidifier la compréhension.

#### II.2.4.3. Conseils portant sur le fond

L'épreuve requiert la présentation d'une séquence pédagogique, exploitant de façon critique et argumentée un corpus documentaire fourni. Les candidats doivent donc proposer à la fois des éléments de réflexion didactique et d'exploitation pédagogique sur le niveau d'enseignement et la discipline proposés dans le sujet.

Concernant la démarche didactique, les candidats doivent utiliser à bon escient le contexte organisationnel et l'extrait de programme ou de référentiel pour :

- développer une contextualisation en lien avec l'extrait du programme STMG ou du référentiel STS proposé qui doit faciliter la mise en situation des apprenants ainsi que leurs réponses au questionnement ;
- définir des objectifs disciplinaires et pédagogiques qui seront développés tout au long de la proposition de la séquence ;
- présenter les prérequis nécessaires, leur(s) modalité(s) d'évaluation ainsi que les transversalités envisagées. Ces transversalités peuvent être liées au champ disciplinaire marketing ou transdisciplinaires avec les autres disciplines comme les matières générales ;
- planifier la séquence afin de prendre en compte les contraintes de temps. Ce travail peut permettre au candidat de mesurer le réalisme de sa proposition. L'insertion dans une progression globale et le découpage en séances doivent aussi permettre d'assurer la cohésion de l'ensemble de l'enseignement visé et ainsi de démontrer la maîtrise du programme/référentiel à exploiter ;
- adopter une méthodologie de travail de la séquence adaptée à la pédagogie à mettre en œuvre dans chaque filière (STMG ou STS). Il convient de mettre en activité les apprenants en engageant leur réflexion, avec un niveau adapté au public visé. Les mises en activité doivent être réalistes, justifiées et argumentées, notamment par les modalités de travail envisagées, la ou les production(s) attendue(s) ;
- sélectionner et adapter les ressources proposées dans le corpus documentaire en justifiant les choix opérés. Une réflexion des candidats est attendue sur le choix effectué parmi les ressources fournies. Le candidat doit faire preuve de recul et réaliser une analyse critique, pour expliquer en quoi la ressource sélectionnée sert le propos et la construction de la séquence. La réflexion du candidat sur l'exploitation de tout ou partie de la ressource durant la séquence est appréciée par le jury ;
- construire un questionnement cohérent en fonction du nombre d'activités proposées à l'apprenant en ayant toujours à l'esprit la démarche choisie et les objectifs visés. L'utilisation de verbes d'action et la progressivité des consignes doivent être favorisées pour démontrer au jury une certaine maîtrise du questionnement ;
- définir les modalités et formes de synthèse en fonction des capacités ou compétences visées et des notions à maîtriser. La proposition de traces écrites doit permettre aux apprenants de suivre leur progression et faciliter les évaluations, intermédiaires ou en fin de séquence ;
- formuler des propositions d'évaluation concrètes et adaptées aux objectifs de formation et en justifier l'intérêt. Des liens peuvent être faits entre les pratiques d'évaluation mises en œuvre et l'évaluation certificative, le cas échéant. Les évaluations sommatives peuvent s'inscrire également dans le projet d'évaluation de l'établissement ;
- envisager d'éventuelles situations de remédiation, dans la proposition de séquence, en se fondant sur la réalité des apprentissages.

## **En conclusion**

La réussite de cette épreuve nécessite des connaissances solides dans le domaine du management des organisations, des sciences de gestion et plus particulièrement du marketing. Il convient à ce titre de discerner les champs disciplinaires liés à la démarche marketing et ceux liés à la démarche du management stratégique.

La dimension didactique et pédagogique doit être présente à toutes les étapes de la démarche de construction de séquence. Cette dimension didactique et pédagogique se traduit par la clarté des explications, la cohérence des argumentations, la progressivité des notions abordées.

Une préparation sérieuse passe par l'appropriation des démarches spécifiques à l'enseignement technologique, dont l'étude de cas d'entreprises est une composante importante. Elle suppose des capacités de transposition des situations vécues ou observées en entreprise dans le domaine de la formation initiale ou continue.

Eu égard au format (5 h) et aux attendus de cette épreuve, le jury souligne qu'une préparation rigoureuse aux spécificités de cet exercice est indispensable.

---

## *III. Épreuves d'admission*

---

### **III.1. L'épreuve d'entretien avec le jury**

#### *III.1.1. Rappel de la définition de l'entretien et de son déroulement*

L'épreuve d'entretien avec le jury est l'une des deux épreuves d'admission.

Elle consiste en un entretien avec le jury décrit à l'article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique.

*« L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.*

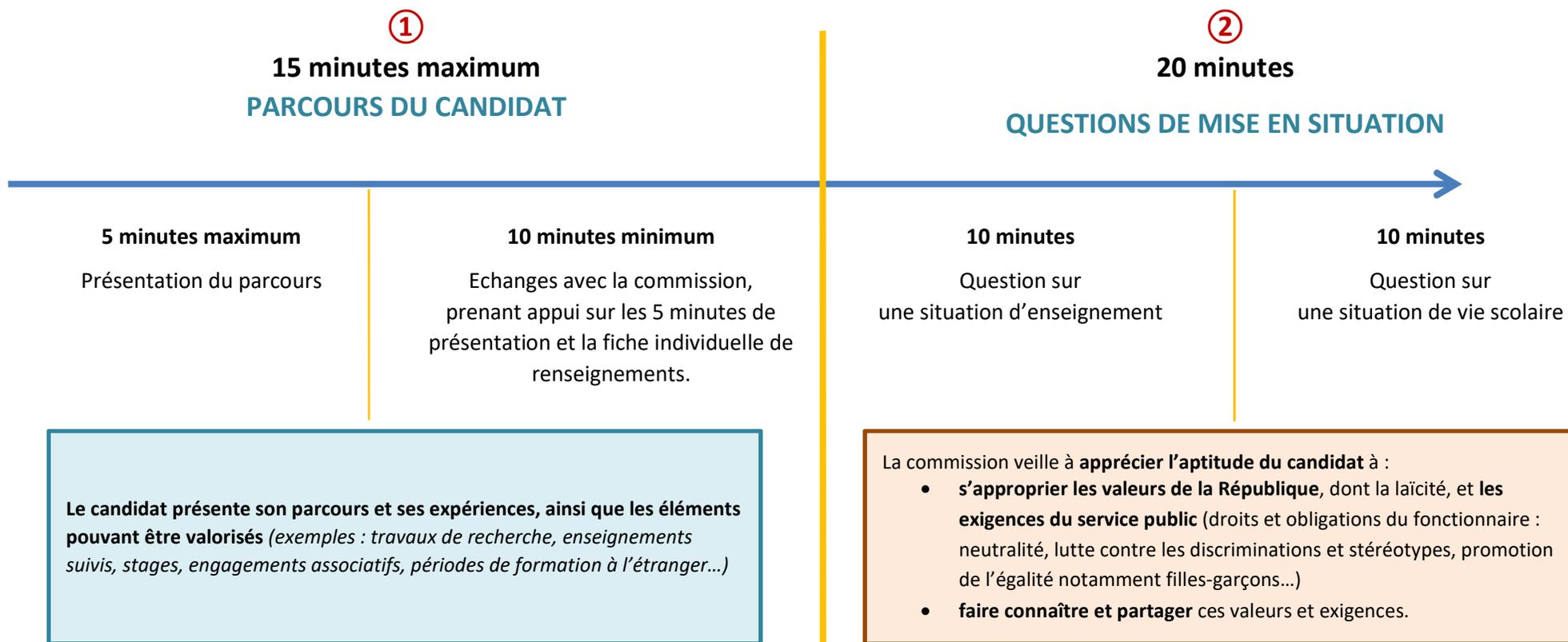
*[...] Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture. »*

## Déroulement de l'épreuve d'entretien avec le jury.

- Coefficient 3
- Note sur 20
  - Note éliminatoire : 0/20
- Évaluation globale
- Pas de temps de préparation

En amont de l'épreuve, les candidats admissibles aux concours externes et aux troisièmes concours du CAPET (public et privé) établissent une **fiche individuelle de renseignement (non évaluée)**. Cette fiche doit être transmise au jury. **Toute fiche transmise hors délai entraîne l'élimination du candidat.**

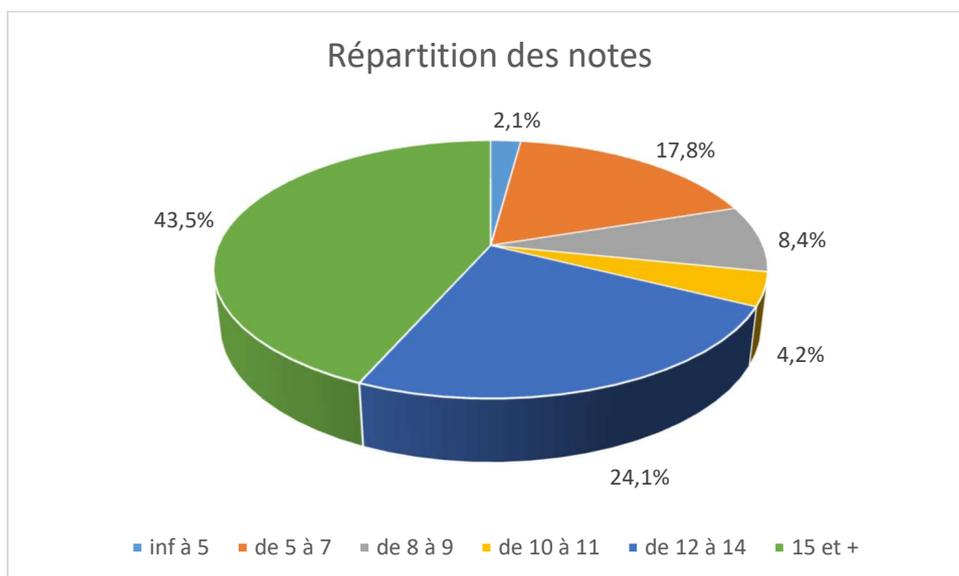
**35 minutes**, découpées en deux grandes parties :



### III.1.2 Éléments statistiques portant sur la session 2024.

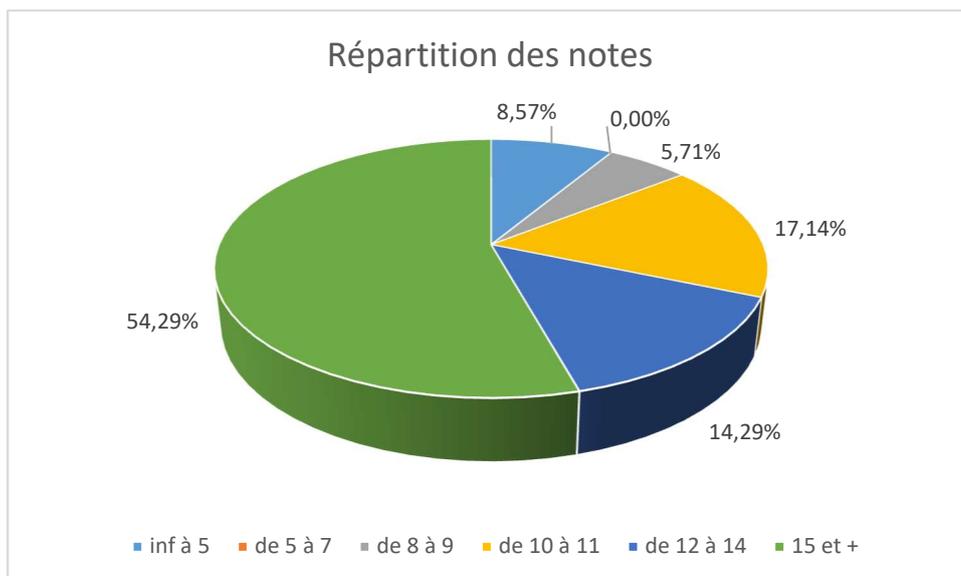
#### Concernant le Capet

Nombre total de candidats présents	191
Nombre de notes égales ou supérieures à 10	88
Note minimale	02/20
Note moyenne	13,15
Note maximale	20/20
Écart-type	4,85



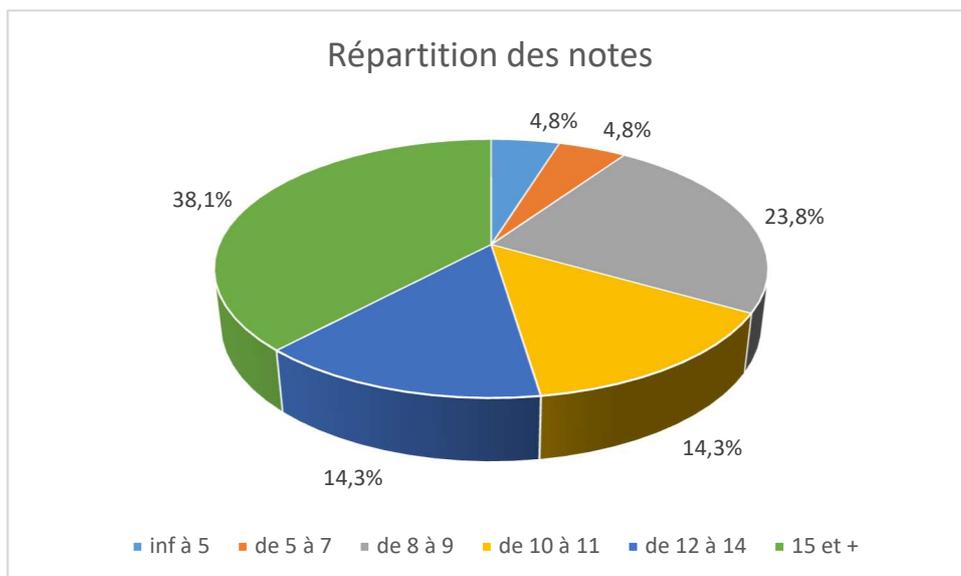
#### Concernant le cafep

Nombre total de candidats présents	35
Nombre de notes égales ou supérieures à 10	30
Note minimale	03/20
Note moyenne	13,75/20
Note maximale	20/20
Écart-type	4,50



Concernant le 3<sup>ème</sup> concours

Nombre total de candidats présents	21
Nombre de notes égales ou supérieures à 10	14
Note minimale	02/20
Note moyenne	12,17/20
Note maximale	20/20
Écart-type	4,48



### *III.1.3. Analyse des prestations des candidats*

Lors de l'entretien avec le jury, les candidats qui ont obtenu moins de 9 ne sont pas parvenus à démontrer leur capacité à se projeter dans le métier. Par ailleurs, concernant leurs prestations, les membres de jury ont effectué les constats suivants, souvent cumulatifs.

#### Présentation du parcours

- Le parcours professionnel est souvent énoncé de manière descriptive, sans mise en perspective des compétences acquises et transférables au métier d'enseignant.
- L'organisation du propos par le candidat ne lui permet pas d'exposer ses expériences les plus significatives au regard du concours dans les 5 minutes imparties.

#### Échanges avec la commission

- Cet entretien ne permet pas toujours de faire émerger les compétences construites dans l'optique du concours et révèle une difficulté du candidat à expliciter ses motivations.
- Les programmes officiels, enjeux et épreuves certificatives de la série technologiques STMG sont souvent méconnus ; cette série est quelquefois confondue avec la voie professionnelle.
- Des réponses parfois trop longues qui ne sont pas forcément signes de qualité et qui sont susceptibles d'empêcher le jury de poser les questions qui valoriseront le candidat.

#### Mise en situation d'enseignement

- Le candidat entre directement dans les pistes de solutions, sans analyse ni prise de recul par rapport au contexte.
- Le lien entre le sujet et l'aspect pédagogique de la situation n'est pas établi.
- Les principes et/ou valeurs de la République inhérent(e)s à la mise en situation ne sont pas énoncé(e)s ou sont juste réitéré(e)s.

### Mise en situation de vie scolaire

Le candidat :

- Énumère une multitude d'acteurs sans comprendre leurs rôles respectifs et leur articulation ;
- Réduit systématiquement l'analyse à la référence aux trois éléments constitutifs de la devise républicaine

### En conclusion,

Les prestations insuffisantes voire très insuffisantes s'avèrent confuses, suscitant des relances nombreuses. Les réponses ne permettent pas d'identifier les compétences transférables, les motivations, la capacité d'analyse ou encore la conscience qu'a le candidat de la dimension collective du métier.

A contrario, les candidats qui ont le mieux réussi cette épreuve ont mûri leur réflexion et se projettent dans le métier d'enseignant en économie-gestion. Les membres de jury ont plus particulièrement souligné les points de satisfaction suivants :

### Présentation du parcours

- Le candidat adopte une présentation par compétences, qui permet de lier ses expériences au référentiel métier de l'enseignant.
- Le discours est sincère, spontané et respecte le temps imparti.

### Échanges avec la commission

- L'entretien est optimisé grâce à l'écoute active, ce qui permet au candidat de démontrer sa capacité à se projeter dans la réalité du métier.
- Celui-ci privilégie les réponses courtes et pertinentes.

### Mise en situation d'enseignement

- La situation d'enseignement est correctement analysée et diagnostiquée. Le candidat propose un traitement en plusieurs temps (dans l'immédiat puis par la suite).
- Les meilleurs candidats ajoutent une dimension collective à leur réponse, ainsi qu'un traitement global de la situation (autres élèves de la classe, protagonistes secondaires...).

### Mise en situation de vie scolaire

- Le candidat s'inscrit dans une dimension collective, à l'échelle de la communauté éducative ;
- Les meilleurs candidats vont au-delà de la simple connaissance du système éducatif en maîtrisant acteurs (internes et externes), instances et dispositifs (PHARe, projet d'évaluation de l'établissement, etc.) ;
- En effet, ils se saisissent de la situation et ne cherchent pas à y appliquer une « solution clé en main ». Ils démontrent qu'ils ont mené une réflexion approfondie avant d'aborder les préconisations.

#### *III.1.4. Conseils des membres du jury concernant l'épreuve d'entretien*

- La préparation de l'entretien par les candidats

De manière générale, les candidats se sont préparés à l'entretien avec sérieux.

Le candidat doit mettre à profit sa présentation pour mettre en perspective :

- les compétences et expériences pertinentes de son parcours en lien avec le métier d'enseignant ;

- les éléments réglementaires relatifs au métier d'enseignant ainsi qu'à l'institution.

Il est donc indispensable de construire sa présentation en lien avec le référentiel métier ainsi qu'avec les grands repères réglementaires.

Il revient au candidat de démontrer sa volonté de se placer dans une démarche de formation tout au long de la vie. Il est donc inutile de masquer (ou pire d'ignorer) ses lacunes ou axes de progression. Même si le temps limité de présentation n'est pas propice au développement de cette démarche, il est néanmoins pertinent de l'évoquer afin de permettre au jury d'y revenir durant l'entretien.

- Le déroulement de la première partie de l'entretien avec le jury

#### Les cinq minutes de présentation du parcours

Cette partie permet au candidat de mettre en évidence les compétences acquises lors du parcours et identifiées comme importantes car transférables au métier d'enseignant. Celles-ci peuvent être académiques, professionnelles, associatives ou sportives. Il s'agit également pour le candidat de mettre en évidence ses motivations.

Pour ce faire, le candidat est invité à sortir d'une simple narration de son parcours. Il doit

- faire preuve de recul réflexif sur ce parcours,
- prendre appui sur celui-ci pour motiver son choix de se présenter au concours.

La sélection des éléments du parcours que le candidat a choisi de présenter doit être intéressante et hiérarchisée. Il n'y a pas de parcours-type. Le candidat doit l'appréhender avec lucidité lorsque celui-ci ne le conduisait pas forcément au métier d'enseignant.

Pour rappel, il est utile de se référer au cadre réglementaire et au référentiel, mais ces derniers devront alors être maîtrisés avec une certaine prise de recul pour structurer l'intervention.

#### Les 10 minutes d'échanges avec la commission

Cette deuxième partie permet de prolonger l'exposé initial. Il s'agit d'échanges qui permettent d'approfondir une expérience, une compétence (voire de l'illustrer) pour ensuite la projeter dans le métier d'enseignant notamment en voie technologique.

Le candidat qui aura réussi à mettre ses compétences en évidence lors de sa présentation pourra ainsi mieux les développer. Le candidat qui ne serait pas parvenu à expliciter ses compétences lors de l'étape précédente pourra le faire, guidé par les questions du jury.

Celui-ci cherche à évaluer la capacité du candidat à réfléchir sur son parcours, sa motivation et son aptitude à se projeter dans le métier.

Le jury conseille aux candidats de s'attacher à la qualité de l'échange et de se préparer à le convaincre de son intérêt à devenir enseignant.

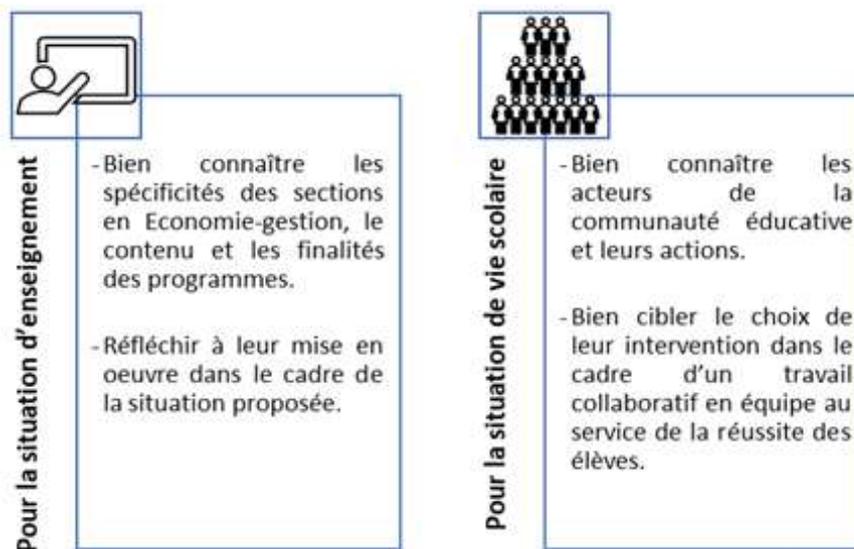
Les réponses devront être pertinentes, authentiques et en lien avec le parcours professionnel. Des réponses récitées ou « hors-sol » desserviront le candidat.

## Les mises en situation (d'enseignement et de vie scolaire)

Le thème des mises en situation est en lien direct avec :

- les droits et obligations des fonctionnaires,
- les exigences du service public de l'éducation, notamment la nécessité de « faire acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité et de favoriser la coopération entre les élèves »,
- les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, l'indivisibilité, la laïcité, la démocratie, la justice sociale, le respect de toutes les croyances.

### Spécificités selon la nature de la mise en situation :



Le jury rappelle au candidat qu'aucun temps de préparation ne peut être octroyé pour traiter cette mise en situation. Cependant, le candidat peut prendre en note les éléments phares des situations sur les feuilles mises à disposition et reformuler les questions du jury pour en comprendre le but.

Le jury n'attend pas une solution « clé en main » mais teste les réflexes ainsi que la réflexion et la prise de recul du candidat. Il appréciera l'importance accordée à l'équipe pédagogique dans la solution apportée, dès lors qu'elle est pertinente et ciblée.

La situation de vie scolaire porte davantage sur les réflexes du travail en équipe avec la communauté éducative. L'enjeu n'est pas de travailler « avec » mais « ensemble ». Là encore, le jury n'attend pas une boîte à outils répartissant les rôles des uns et des autres au sein de la communauté éducative. Mobiliser untel ou untel, expliciter son rôle est une étape importante mais non suffisante.

### **Conseils aux candidats**

Le suivi d'une préparation au concours est largement conseillé, que celle-ci soit effectuée au sein des académies ou dans les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Master MEEF). En effet, les candidats qui ont réalisé les meilleures prestations ne semblent pas étonnés par le déroulement et le contenu de l'entretien.

Ils ont une bonne maîtrise des références au référentiel métier de l'enseignant et au cadre juridique du système éducatif et de l'action éducative. Ils font une présentation non stéréotypée de leur parcours et proposent une méthodologie rigoureuse de traitement des deux situations.

Il est vivement recommandé de faire un stage d'observation en établissement pour observer des situations d'enseignement et échanger avec les acteurs de la communauté éducative. Les candidats de l'Éducation nationale peuvent, à bon escient, tirer profit de leur expérience.

Pour l'ensemble de l'entretien avec le jury dans le cadre des mises en situation :

Les candidats doivent *préparer la forme et le fond de l'entretien*. Les réponses standardisées, peu approfondies, non structurées ou encore généralistes sont à bannir.

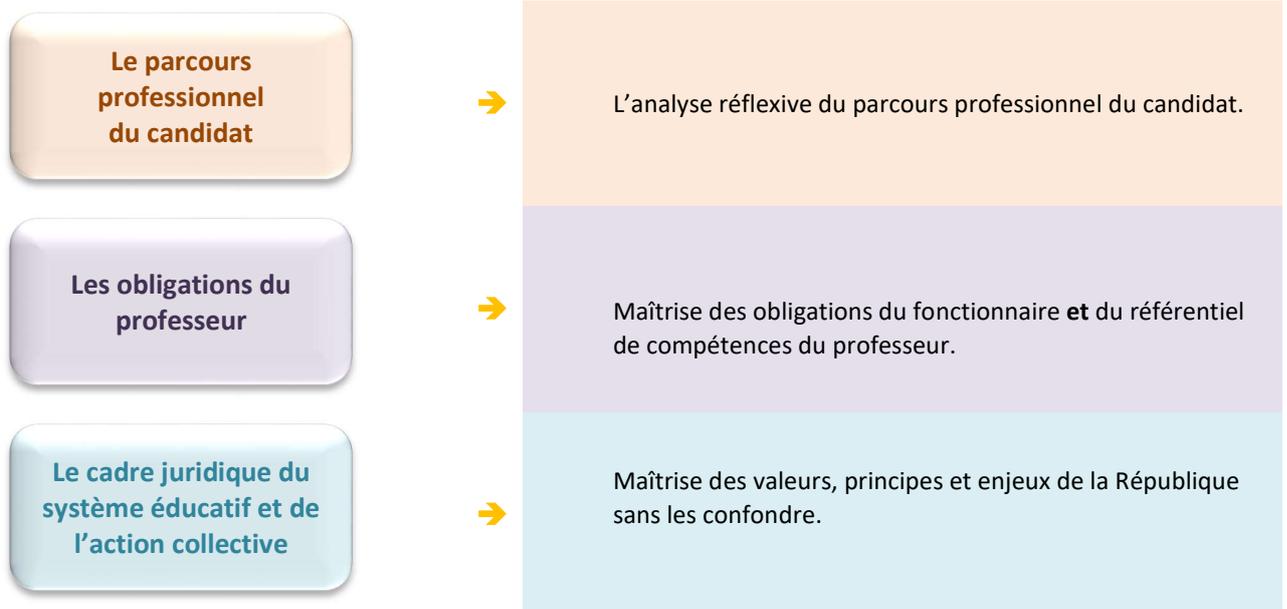
Les candidats doivent être capable de *prendre du recul sur leurs réponses dans une optique d'amélioration continue*.

Les mises en situation doivent rester des échanges avec le jury. Le candidat veillera à ne pas monopoliser la parole sans but précis. Si nécessaire, il n'hésitera pas à demander au jury de répéter ou reformuler les questions.

Préparer le déroulement de l'entretien avec le jury revient à créer un cadre propice pour des échanges de qualité en veillant à :

- la maîtrise de la langue française avec un registre de langage professionnel ;
- la maîtrise des techniques de communication : notamment l'écoute active ;
- la maîtrise de la communication non verbale ;
- le maintien de l'interactivité avec le jury ;
- la maîtrise de la posture professionnelle face au jury : attitude, gestuelle, tenue vestimentaire professionnelle.

Les candidats doivent aussi préparer le contenu de l'entretien avec le jury dans l'optique de produire une prestation rigoureuse conforme aux attendus de l'épreuve et d'un concours de la fonction publique d'État. Cela sous-entend de travailler en amont les quatre axes suivants :



Les enseignements  
d'Économie – Gestion



Maîtrise des contenus scientifiques et didactiques relatifs aux enseignements d'Économie – Gestion dans la voie technologique, ainsi que des enjeux, des modalités d'examen et des poursuites d'études possibles.

Un bon traitement des mises en situation nécessite :

1. de reformuler le contexte qui peut permettre d'en faire émerger les enjeux et la problématique soulevée. Ne pas hésiter à faire dialoguer les termes et à s'interroger à voix haute pour partager son analyse avec le jury ;
2. d'identifier les enjeux liés à la situation (scientifique, didactique, valeurs et principes de l'action éducative, liés à l'action de la communauté éducative).
3. d'établir un lien réfléchi avec les valeurs et/ou principes du service public d'éducation ;
4. de structurer son propos (immédiat et par la suite, interne/externe, court terme/moyen terme/long terme...);
5. de proposer des actions pertinentes, concrètes et réalistes en situation d'enseignement.

## III.2. L'épreuve de leçon

### III.2.1. Programme de l'épreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire et la maîtrise de compétences pédagogiques. Elle invite le candidat à une mise en situation professionnelle.

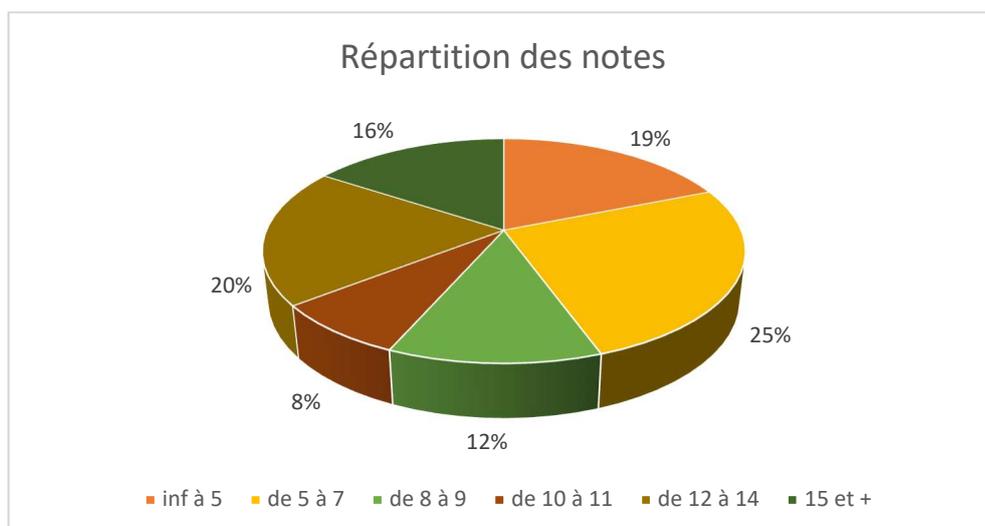
Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

### III.2.2. Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2024.

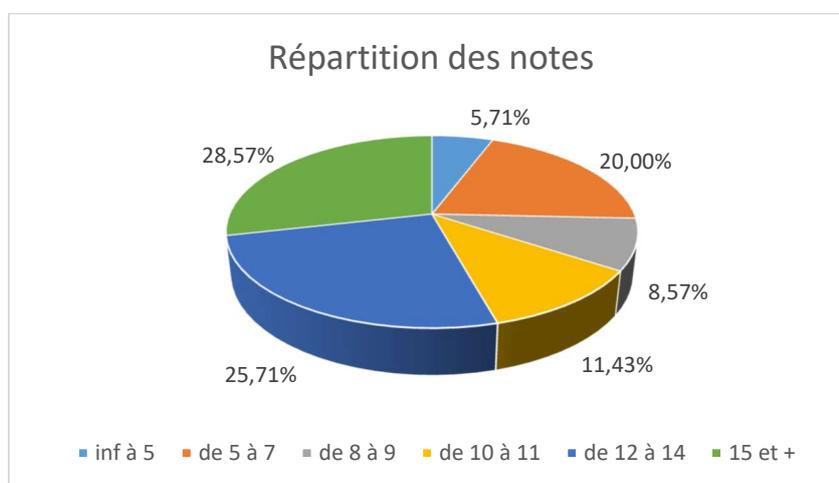
#### Concernant le Capet

Nombre total de candidats présents	191
Nombre de notes égales ou supérieures à 10	74
Note minimale	01/20
Note moyenne	9,26/20
Note maximale	20/20
Écart type	4,89



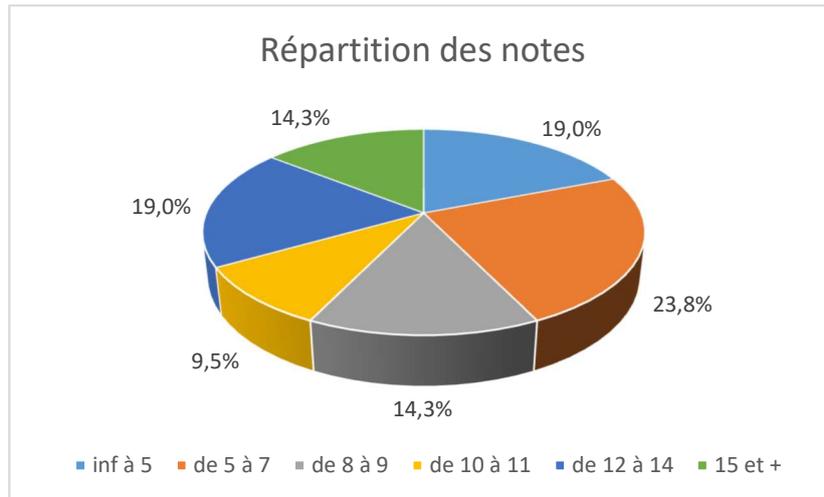
### Concernant le Cafep

Nombre total de candidats présents	35
Nombre de notes égales ou supérieures à 10	23
Note minimale	03/20
Note moyenne	11,32/20
Note maximale	19/20
Écart type	4,48



### Concernant le 3<sup>ème</sup> concours

Nombre total de candidats présents	21
Nombre de notes égales ou supérieures à 10	9
Note minimale	02/20
Note moyenne	08,72/20
Note maximale	18/20
Écart type	4,6



### III.2.3 Modalités d'évaluation

Les candidats sont, comme pour l'épreuve disciplinaire appliquée, évalués par niveau de maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques à mobiliser.

<b>Compétences évaluées<sup>1</sup></b>
○ Critère(s) d'évaluation
<b>Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</b>
○ Identifier les enjeux didactiques au regard des contenus notionnels à transmettre
<b>Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</b>
○ Prendre en compte le contexte pédagogique proposé
<b>Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</b>
○ Proposer des activités réalistes et adaptées aux objectifs, au public et aux contraintes de temps et de matériel
○ Choisir des supports pertinents
<b>Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</b>
○ Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires
<b>Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</b>
○ Intégrer l'évaluation des élèves dans le processus d'apprentissage
<b>Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</b>
○ Capacité à argumenter, à justifier ses choix
<b>Maîtriser la langue française à des fins de communication</b>
○ Capacité à maintenir un échange constructif avec le jury
○ Présenter un exposé clair et structuré

### III.2.4. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve de leçon

#### III.2.4.1. Préparation en loge de l'épreuve de leçon (3h00) : constats et conseils

- **Constats**

Généralement, les membres du jury ont pu observer que les candidats s'étaient bien préparés à l'épreuve de leçon en prenant notamment appui sur les conseils figurant dans les rapports de jury des années précédentes.

Concernant la préparation en loge, les candidats utilisent de façon efficace le délai imparti pour proposer des supports de communication afin de présenter leur démarche pédagogique.

Cependant, un grand nombre d'entre eux exploitent exclusivement des manuels scolaires à défaut de tout autres supports à didactiser et sans proposer de transposition didactique cohérente et/ou adaptée à la capacité/compétence visée.

De même, le recours à un cadre de présentation prédéfini enferme les candidats dans une proposition formatée, ce qui limite leur démarche réflexive et la pertinence de leur proposition qui n'intègre pas alors les caractéristiques du contexte d'enseignement présenté dans le sujet.

- **Conseils aux candidats**

Avant toute chose, les candidats sont invités à exploiter les éléments relatifs aux conditions d'enseignement et au contexte pédagogique imposées par le sujet pour construire leur séance. Il ne s'agit pas simplement de les énumérer mais de sélectionner les plus pertinents et de les intégrer dans la démarche de construction de la séance.

Il est donc nécessaire que les candidats s'interrogent sur :

- la plus-value éventuelle, l'impact et les modalités de prise en compte de ces éléments dans le cadre de la construction de la capacité/compétence visée ;
- l'organisation à mettre en œuvre dans le cadre de la séance et les techniques d'animation à mobiliser compte-tenu des spécificités du groupe classe précisées dans le sujet.

---

---

#### **Exemple d'exploitation d'un contexte :**

- Enseignement : Management, Sciences de gestion et numérique – Enseignement spécifique de mercatique
- Thème 3 : La communication de l'offre
- QG3.1 : Communiquer : quelle visibilité et quels médias pour valoriser l'offre ?
- Classe : Terminale STMG
- Conditions d'enseignement et contexte pédagogique :

Vous êtes professeur d'économie-gestion dans un lycée polyvalent de 1500 élèves et étudiants, situé en périphérie d'une grande ville et dans un quartier classé Zone Urbaine Sensible et Zone de sécurité Prioritaire. Le lycée est labellisé « lycée des métiers du design, du génie civil et des énergies » et EUROSCOL<sup>1</sup>.

L'établissement accueille une section d'enseignement professionnel centré sur les métiers du bâtiment, des sections de techniciens en lien avec les métiers des travaux publics, une école supérieure de design (licence, master d'arts appliqués) et un pôle enseignement général et technologique. Cette diversité de formations est synonyme de forte mixité sociale. La vie lycéenne est active : club musique, théâtre, association sportive et dispositif « école ouverte ».

La section STMG est composée de 2 classes de premières et 3 classes de terminale comportant 28 élèves. Le taux de réussite du lycée au bac STMG en 2023 a été de 79,5 % (Académie : 90,4 %). L'équipe d'économie-gestion se compose de 7 professeurs en pré-bac et 1 en post-bac.

Vous avez la charge de tout l'enseignement spécifique de mercatique. La classe dans laquelle vous intervenez se compose de 28 élèves dont les profils sont très hétérogènes : 10 élèves sont très motivés, 10 autres sont en difficulté mais volontaires et les 8 autres élèves sont démotivés et très souvent absents. ②

Votre séance se déroule dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un poste professeur. Les élèves disposent d'un ordinateur personnel, connecté au Wifi, qui leur a été offert par la région. ③

<sup>1</sup> Le label « Euroscol » reconnaît l'engagement dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale des établissements scolaires publics ou privés sous contrat et s'inscrit dans la construction d'un espace européen de l'éducation.

① ⇒ Possibilité de faire intervenir des étudiants pour présenter, expliquer la place du design dans les messages publicitaires ; projet de co-construction d'une campagne de communication...

② ⇒ Comment pallier les difficultés ?

- Identification des obstacles cognitifs spécifiques à la question de gestion visée ;
- Pédagogie et accompagnement différenciés ; supports individualisés ; formulation des consignes ;
- Recours aux outils numériques ? Si oui lesquels ? En quoi permettraient-ils de minimiser les difficultés et en quoi sont-ils pertinents pour répondre à la question de gestion ?

- Travail de groupe : si oui comment les constituer ? Mixité pour bénéficier de la complémentarité des profils ou regroupement des profils similaires pour un accompagnement différencié de chaque groupe ?

- Choix des modalités d'évaluation : autoévaluation progressive, co-construction avec les élèves de l'évaluation sommative ... ?

⇒ Comment motiver, inciter au présentisme ?

- Valoriser l'acte de présence au lieu de mettre en exergue les absences aux séances précédentes (permettre la réalisation du travail attendu malgré les absences antérieures) ;

- Donner du sens au travail à réaliser et à la question de gestion : exploitation de la communication d'entreprises locales ; choix de la communication d'une enseigne/d'une marque qui suscite l'intérêt des élèves ou de laquelle ils se sentent proches ; organiser une table ronde ou un atelier avec des professionnels de la communication et/ou les étudiants en licence d'arts appliqués...

- Favoriser l'interaction avec les élèves motivés ;

- ...

⇒ Comment maintenir l'attractivité de l'enseignement pour les élèves très motivés ?

- Les valoriser en les mobilisant pour accompagner leurs camarades ? Si oui, comment sera organisé cet accompagnement ?

- Les responsabiliser en leur confiant l'organisation de l'intervention d'un professionnel et/ou des étudiants en arts appliqués ...

③ ⇒ Cela signifie-t-il qu'il faille mobiliser l'outil de façon systématique ?

- Est-il opportun de l'utiliser sur toute la séance ou sur des activités choisies ?

- Quel est son apport, compte-tenu des attendus, pour répondre à la question de gestion ?

- Quel outil pour quelle finalité et pour quelle plus-value ?

Cet exemple démontre que la prise en compte et l'analyse d'éléments choisis du contexte vont conditionner et légitimer la proposition pédagogique. C'est en cela que le recours systématique et sans discernement à des documents de cadrage à compléter ou aux manuels scolaires ne favorise pas une projection réfléchie dans le contexte d'enseignement et pédagogique.

À nouveau, pour y parvenir, quelques pistes de réflexion ci-dessous :

Éléments de contexte à prendre en compte dans la construction de la séance	Pistes de réflexion pédagogique envisageables (non exhaustives)
Une classe dans laquelle les tensions sont vives.	Doit-on forcément les faire travailler en groupes ? Si oui, comment organiser ces groupes ? Si non, quelle autre démarche pédagogique adopter ? Comment penser l'organisation matérielle de la classe ?
Des élèves avec des niveaux très hétérogènes.	Travail en îlot ? Classe inversée ? Pédagogie différenciée et mise en œuvre ? Quelle trace écrite pour le travail des élèves ? Comment procéder pour la synthèse du cours ? Quelle utilisation des outils TIC : lesquels ? Quels intérêts ?
Des élèves à besoins éducatifs particuliers.	Comment identifier la spécificité des besoins ? Comment les intégrer au groupe ? Faut-il prévoir un support spécifique et une pédagogie différenciée ? Existe-t-il un PAP ( <i>Projet d'Accompagnement Personnalisé</i> ), un PPRE ( <i>Programme Personnalisé de Réussite Éducative</i> ), un PPS ( <i>Projet Personnalisé de Scolarisation</i> ), un PAI ( <i>Projet d'Accueil Personnalisé</i> ) ?
Vous enseignez en première ou terminale STMG <u>et</u> en BTS.	Quels liens possibles entre vos élèves et vos étudiants ? Possibilité d'organiser des stages en immersion pour les élèves de terminales ? Interventions des étudiants dans les classes STMG ?
Vous travaillez dans une classe à projet.	Cahier des charges du projet ? Quelle restitution par les élèves de leurs travaux respectifs au niveau de la classe et de l'établissement ? Quelle collaboration avec l'équipe pédagogique pour la mise en place et le suivi du projet proposé ? Comment mettre en pratique l'interdisciplinarité ?
Plusieurs élèves / étudiants décrocheurs dans la classe.	Comment re-motiver ces élèves ? Les rendre « acteurs » de leur scolarité en proposant des actions, projets concrets ? Interventions de professionnels ? Visites d'entreprises ? Quel(s) acteur(s) de la vie éducative pouvez-vous interpeller ?
Proximité d'une zone commerciale.	Comment utiliser cette proximité ? En l'intégrant dans le contexte de la séance ? En programmant une visite et/ou l'intervention d'un professionnel ? Si oui, quelle(s) préparation(s) ? Quels objectifs ?

Projet d'établissement sur une ouverture culturelle à l'international	Comment inscrire la séance dans le projet d'établissement ? Envisager une collaboration avec un collègue enseignant ? Si oui, lequel ? Lien ETLV / projet Erasmus ? Jouer sur les contextes de la séance ? Envisager une comparaison entre une entreprise française et une entreprise étrangère ?
Missions de professeur principal	Pouvez-vous intégrer les missions de professeur principal dans la séance ? Si oui, comment ? Si non, à quel moment ?

### III.2.4.2 Le déroulement de l'épreuve : constats et conseils

D'une durée de 60 minutes, l'épreuve se déroule en deux temps :

- Les candidats présentent durant 20 minutes, sans être interrompus, leur proposition pédagogique et la démarche sur laquelle elle prend appui.
- Un échange avec le jury prolonge l'exposé pendant 40 minutes. Celui-ci permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences didactiques et pédagogiques.

- Présentation de la séance

S'agissant de la posture, les jurys observent que la majorité des candidats se présentent à l'épreuve avec une posture adaptée. Néanmoins, les membres du jury regrettent que certains candidats s'autorisent :

- une tenue vestimentaire inappropriée pour un concours de recrutement ;
- un vocabulaire qui manque de professionnalisme, voire une expression orale familière.

Ce premier temps fort invite les candidats à présenter une séance qui doit impérativement intégrer la spécificité des conditions d'enseignement et les particularités du contexte pédagogique. Les jurys, durant cette première partie d'épreuve, apprécient à la fois les compétences didactiques et pédagogiques mises en œuvre par les candidats dans un cadre temporel contraint (maîtrise de la gestion du temps).

Les propositions les plus pertinentes ont été présentées par des candidats qui ont conçu leur séance de manière à atteindre un ou plusieurs objectifs pédagogiques, en intégrant de façon judicieuse les éléments du contexte donné ainsi que les conditions d'enseignement et en adaptant les activités au public visé. Les propositions prenaient appui sur la présentation de supports construits et justifiés et les candidats ont su opérer une analyse réflexive de leur proposition.

**Globalement, il a été constaté que :**

- Les candidats utilisent pleinement les 20 minutes qui leur sont accordées et font preuve de dynamisme, conviction et envie.
- Ils démontrent une volonté de structurer leur présentation via un fil conducteur qui reprend les principaux attendus : objectifs, déroulement, supports, outils et propositions d'évaluation ...

- L'intention de reprendre le contexte global dans lequel s'inscrit le sujet proposé est également présente. Néanmoins, les candidats consacrent beaucoup de temps à énumérer les éléments de contexte et/ou à réaliser une lecture de celui-ci mais, ils n'expliquent pas comment ces différents éléments ont été intégrés et/ou exploités pour construire leur proposition de séance. Ainsi, le temps accordé n'est pas mis à profit pour démontrer la démarche réflexive initiée et la proposition de séance perd en pertinence puisque le choix d'éléments clés n'est pas intégré dans la démarche de construction.

**La méthodologie de construction d'une séance est l'axe d'amélioration qui devrait permettre aux candidats de gagner en efficacité et en pertinence. Aucun ordre chronologique n'est à respecter mais il est impératif de s'interroger sur certains éléments qui nécessairement s'entremêlent.**

Trop souvent les candidats exploitent le temps accordé pour détailler la séquence à laquelle appartient la séance qu'ils vont développer. Cette épreuve n'a pas pour objet la construction d'une séquence mais celle d'une séance et de sa place dans la progressivité des apprentissages. Il est en effet attendu des candidats qu'ils expliquent comment la séance proposée va contribuer à l'atteinte des objectifs assignés à la séquence.

Afin de donner du sens à la séance proposée, les candidats identifient des objectifs. Mais fréquemment ce sont des objectifs notionnels. Il est essentiel qu'ils s'approprient les programmes (STMG) et référentiels (STS) qui fixent les conditions d'apprentissage ou d'exercice et qui imposent une approche par les capacités (STMG) ou les compétences (STS).

Les modalités d'évaluation, qu'il s'agisse d'une évaluation formative, sommative ou certificative sont peu, voire pas évoquées. Lorsqu'elles le sont, elles sont simplement annoncées, leur organisation et leurs contenus n'ayant pas été réfléchis par les candidats.

Quel que soit le type d'évaluation, il s'agit de faire un point sur l'avancée des apprentissages. Donc comment construire une séance si l'on n'a pas identifié les apprentissages à évaluer et comment le faire efficacement au regard des attendus des programmes et référentiels ?

La réflexion sur l'évaluation est donc indispensable pour construire une séance pertinente.

Comme précisé précédemment, les conditions d'enseignement et le contexte pédagogique ne sont pas suffisamment intégrés par les candidats dans leur démarche. Pourtant, ce sont eux qui permettent de construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves, de participer à la construction de leurs parcours et de contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement local et régional.

À destination des candidats enseignants contractuels, il leur est vivement conseillé de se détacher du contexte de leur établissement d'exercice et de s'appuyer sur celui du sujet pour construire leur séance.

Les activités proposées par les candidats ne manquent pas d'intérêt mais stagnent souvent au stade de l'intention et sont peu cadrées. Des objectifs non ou mal identifiés, des ressources/supports imaginaires ou inadaptés ne permettent pas la proposition de contenus, consignes et attendus concrets et pertinents. Afin de justifier leur proposition, en développant notamment les attendus, les candidats doivent montrer au jury les supports/ressources envisagés.

L'exploitation de la trame et des activités de manuels ou de cadre formatés sans aucune transposition didactique empêche la proposition d'activités réalistes, adaptées aux objectifs, au public et aux contraintes de temps et de matériel puisque les éléments du contexte sont ignorés.

Les candidats proposent souvent un agencement de la salle de classe en îlots et le travail de groupe mais ne sont pas en mesure d'exposer la valeur ajoutée de ces choix.

Toute organisation/animation est pertinente dès lors qu'elle trouve son origine dans une démarche réflexive visant à identifier les modalités les plus adaptées à l'apprentissage compte-tenu de l'objectif de la séance et de la nature des activités. Le jury n'est pas dans l'attente d'une modalité organisationnelle plutôt qu'une autre, il est dans l'attente d'une modalité justifiée et argumentée considérant les objectifs de la séance et la diversité des élèves.

En outre, certains candidats devront veiller à ne pas assimiler l'enseignant à un animateur en laissant les élèves/étudiants en autonomie perpétuelle et/ou en se « déchargeant » sur un professionnel intervenant dans la classe.

Alors que certains candidats n'intègrent pas la culture numérique dans leur proposition, d'autres ont la volonté de mobiliser les outils numériques (*kahoot*, *wooclap*, *trello*, *padlet*...) mais pas toujours de façon judicieuse. Il ne s'agit pas d'utiliser l'outil pour l'outil. Celui-ci n'aura d'intérêt ou ne sera efficace que s'il est au service des apprentissages.

Positionnement

Objectifs

Évaluations

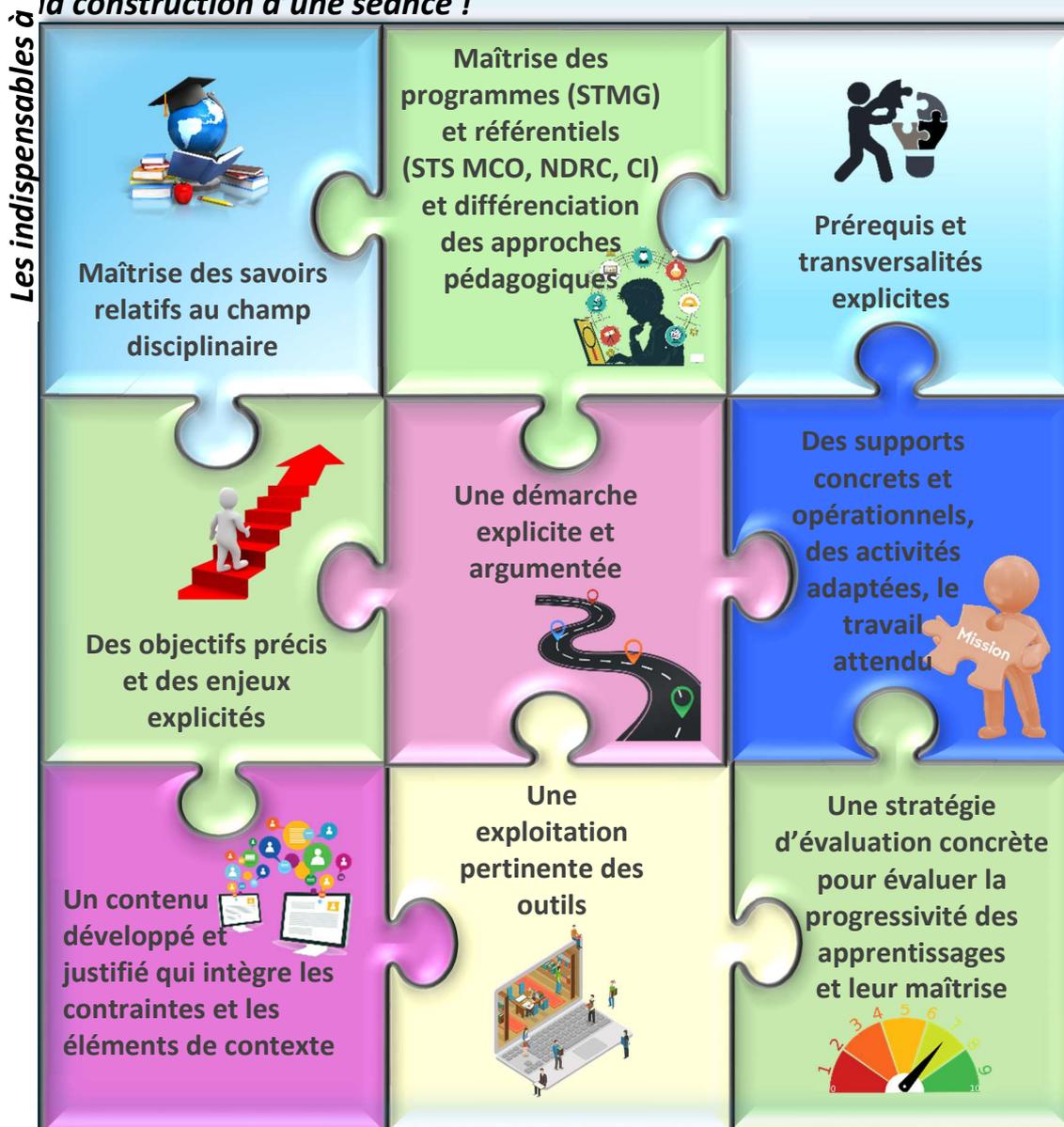
Contexte

Activités, supports

Organisation, animation

Outils

**la construction d'une séance !**



- **Entretien avec les membres du jury : constats et conseils**

La phase d'entretien constitue un véritable temps d'échange et de discussion dont l'objectif principal est de permettre aux candidats d'explicitier et justifier leurs choix pédagogiques ainsi que d'ajuster leur séance en prenant en compte les interrogations et les remarques des membres du jury.

Cette phase fournit, aux candidats, l'occasion de prendre du recul sur leur prestation ; à partir d'une analyse critique des choix qu'ils ont effectués, possibilité leur est donnée de formuler des propositions qui leur paraissent plus adaptées.

Les questions posées lors de l'entretien permettent au jury d'obtenir des précisions, des éclaircissements, des approfondissements concernant certains aspects de la proposition présentée. Elles permettent également d'apprécier la capacité réflexive du candidat, ses capacités d'argumentation.

➤ **Constats :**

Dans l'ensemble, les membres du jury ont apprécié les échanges constructifs, la qualité d'écoute et la posture des candidats adaptée au métier d'enseignant. En effet, la plupart des candidats sont attentifs aux questions posées lors de l'entretien avec les membres du jury. Ils montrent une bonne capacité d'écoute et de remise en question, ce qui favorise un dialogue constructif.

Cependant, la capacité réflexive des candidats est très hétérogène :

- Les meilleurs candidats sont en mesure de faire évoluer leur proposition au regard des éléments apportés par les membres du jury. Ils mettent également en évidence une bonne connaissance de l'environnement professionnel.
- À l'inverse, certains candidats, malgré un questionnement du jury visant à les réorienter, ont du mal à faire évoluer leur proposition, à l'adapter aux remarques du jury et à proposer des solutions alternatives. La méconnaissance des notions de marketing, des programmes et des référentiels concourt également à une argumentation lacunaire sur les choix didactiques et pédagogiques.
- Pour quelques-uns, une stratégie d'occupation du temps a été adoptée empêchant l'exploration de plusieurs pistes d'amélioration de la proposition.

➤ **Conseils aux candidats :**

Avant toute chose, les candidats doivent aborder cette partie de questionnement avec les membres du jury comme une occasion d'améliorer leur proposition et de démontrer leurs compétences professionnelles. Ainsi, la phase d'entretien doit être abordée de manière positive et constructive, comme une discussion autour d'une réflexion et d'une proposition pédagogique. Les candidats sont invités à faire preuve d'humilité mais ne doivent pas hésiter à demander aux membres du jury de reformuler des questions afin d'éviter des réponses approximatives, voire hors sujet.

En parallèle, les candidats sont encouragés à :

- adopter un comportement d'écoute active pour répondre avec pertinence aux questions des membres du jury ;
- recourir à une communication adaptée tout au long de l'entretien, et, notamment, à un registre de langage soutenu ainsi qu'à un vocabulaire professionnel. En amont, cela implique la maîtrise du sens du vocabulaire didactique et pédagogique employé ainsi que celle des savoirs scientifiques du domaine du marketing.
- faire preuve de dynamisme, de conviction et d'envie ;
- justifier leurs réponses sans se contenter d'acquiescer aux observations des jurys et en apportant si possible nouveaux éléments concrets ;
- utiliser tous les supports visuels qui leur permettent de concrétiser, d'étayer et de justifier leurs propos ; il s'agira également de s'assurer de leur lisibilité ;
- répondre avec concision afin de ne pas entraver le questionnement des jurys dont le seul objectif est d'évaluer objectivement les différentes propositions du candidat ;
- conserver une posture professionnelle tout au long de l'entretien en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'un oral de concours de recrutement d'un futur enseignant. Le candidat doit, notamment, trouver un juste milieu entre une déférence excessive et une attitude trop décontractée.
- En conclusion, les candidats sont incités à montrer leur capacité réflexive et leur aptitude à prendre du recul.

➤ **Conseils à destination des organismes de préparation :**

Les membres du jury invitent les différents acteurs de la formation en charge de la préparation des concours à assister aux oraux de l'épreuve de leçon. Il s'agit d'un temps fort d'observation et d'apprentissage susceptible de leur permettre ensuite d'éclairer les candidats et de mieux les préparer.

### *III.2.5. Les conclusions du jury*

L'épreuve de leçon nécessite la mise en œuvre d'une réflexion globale et progressive.

Les candidats doivent être capables, en s'appuyant sur leur maîtrise des savoirs scientifiques de base en marketing, de mobiliser les compétences didactiques et pédagogiques indispensables à tout futur enseignant pour proposer une séance répondant au cadre défini par le sujet tant en termes de capacités ou compétences visées qu'en termes de conditions d'enseignement et d'éléments de contexte relatifs aux élèves.

L'épreuve requiert également la mobilisation de compétences en matière de communication telles que l'écoute active, la clarté et la concision.

Enfin, lors de leur prestation, les candidats doivent adopter et maintenir une posture professionnelle. Ils doivent faire preuve d'adaptabilité en mobilisant notamment leur capacité à interroger leurs choix dans une perspective d'amélioration de leurs propositions.

### *III.2.6. Repères bibliographiques pour la didactisation et la pédagogie*

#### **STMG**

- Programme - Management, Sciences de Gestion et Numérique (pages 1 à 18 puis 28 à 35) : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8\\_MENJ\\_25\\_7\\_2019/14/1/spe262\\_anexe2\\_1159141.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/14/1/spe262_anexe2_1159141.pdf)

#### **STS MCO**

- Référentiel : <http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-mco/bts-mco-documents-officiels/bts-mco-documents-officiels>
- Guide d'accompagnement STS MCO – BLOC 1 : <http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-mco/bts-mco-documents-officiels/mco-documents-reperes/bloc-1-1>
- Guide d'accompagnement STS MCO – BLOC 2 : <http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-mco/bts-mco-documents-officiels/mco-documents-reperes/bloc-2-1>

#### **STS CI**

- Référentiel : <http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-ci/bts-ci-nex/documents-references/bts-ci-documents-officiels>

## STS NDRC

- Référentiel : <http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-ndrc/bts-ndrc-documents/bts-ndrc-documents-officiels>

Mais aussi...

- La revue Les Cahiers pédagogiques <https://www.cahiers-pedagogiques.com/categories/les-dossiers-des-cahiers/>  
Exemples de dossiers : [Organiser le travail de la classe \(n° 591\)](#), [l'évaluation pour apprendre \(n° 568\)](#), [co-intervention : à deux dans la classe \(N° 566\)](#), [pédagogie de l'oral \(N° 553\)](#), etc...
- « Didactique pour enseigner », collectif d'auteurs, dirigé par Gérard Sensevy, Presses universitaires de Rennes ;
- « Enseigner ça s'apprend », du collectif « didactique pour enseigner », Retz, collection : Mythes et réalités ;
- « Les gestes professionnels dans la classe : éthique et pratiques pour les temps qui viennent », D. Bucheton, ESF Sciences humaines, collection dirigée par Ph. Meirieu ;
- « Enseigner autrement avec le numérique », S. Cherif et G. Gekiere, Dunod ;
- « Apprendre avec le numérique », F. Amadiou, A. Tricot, Retz, collection : Mythes et réalités ;
- « Donnez envie d'apprendre », L'équipe Sydo, Eyrolles ;
- « Rédiger sans complexe », Michelle Fayet, Eyrolles ;
- « Enseigner et former », Jean-François Parmentier et Quentin Vincens, Dunod, Collection : La boîte à Outils du professeur ;
- « L'innovation pédagogique », A. Tricot, édition Retz, Collection Mythes et réalités ;
- « 100 idées pour accompagner un élève dys équipé d'un cartable numérique », N. Diamant-Berger, J. Salmeron, P. Jouanny, A. Plotton, M. Perrin, édition Tom Pousse, Collection 100 idées.
- « Différencier une capacité d'une compétence », Patrick Galan, formateur académique – Académie de Bordeaux : <https://www.youtube.com/watch?v=JnuxwJNhhlg>

### Ressources pour construire les supports :

- la lettre Edu Num hors-série Économie et gestion : <https://eduscol.education.fr/2619/lettres-edu-num-economie-et-gestion>
- La page Economie-Gestion du site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2336/economie-et-gestion>
- les sites journalistiques : Le Monde, Les Échos, Management, Capital, etc. ;
- les sites professionnels : d'entreprises, d'associations, de cabinets d'avocats, de branches professionnelles, etc. ;
- les revues spécialisées : e-marketing, LSA, l'usine nouvelle, etc.

## Annexe : Exemple de sujets de la session 2024 pour l'épreuve d'entretien

### MISE EN SITUATION 1: SITUATION D'ENSEIGNEMENT

Vous enseignez le management, sciences de gestion et numérique en classe de terminale STMG. Vous venez de terminer de traiter un thème du programme. Pour la prochaine séance, vous demandez à vos élèves de préparer en groupe un exposé qui présentera une organisation de leur choix.

L'un de vos élèves vous interpelle en classe entière en vous indiquant qu'il ne compte pas réaliser cet exposé car « *le management, ça se pratique et ça ne s'apprend pas de cette façon* ». Il ajoute : « *de toute façon, vous êtes prof, vous n'avez jamais travaillé en entreprise donc vous ne pouvez pas savoir* ».

#### QUESTIONS

- Comment analysez-vous cette situation ?
- Quel(le)s sont les valeurs et/ou principes de la République mis en jeu dans cette situation ?
- Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

### MISE EN SITUATION 2 : SITUATION DE VIE SCOLAIRE

Vous n'enseignez pas en STS mais vous surveillez une épreuve de BTS blanc. Vous avez lu aux étudiants les consignes concernant l'interdiction de détenir des objets connectés, celles-ci sont affichées au tableau.

Lors de l'épreuve, vous constatez qu'un étudiant a une attitude suspecte. Il vous regarde sans arrêt, ne semble pas concentré. Vous l'observez attentivement et constatez qu'il a au poignet sous son pull, une montre connectée. Quand vous le lui faites remarquer, il nie l'avoir utilisée. Il s'énerve et perturbe gravement l'épreuve.

#### QUESTIONS

- Comment analysez-vous cette situation ?
- Quel(le)s sont les valeurs et/ou principes de la République mis en jeu dans cette situation ?
- Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?